



# L'ÉCHO PIHENOIS

Bulletin Municipal de la Commune de Pihen-lès-Guînes

Edition Janvier 2023



*Le moulin de Pihen-lès-Guînes et l'arrière-pays*

## Sommaire

Le mot du Maire	p.2
La vie Municipale	
- Budget 2022	p.3
- Taxe foncière	p.4
- Travaux et entretiens	p.5
- Urbanisme	p.12
- Salle des fêtes	p.13
- Recensement	p.14
- Plan de sauvegarde	p.15
- Plan local d'urbanisme intercommunal	p.16
- Rions un peu !	p.17
- Etat Civil	p.18
- Cérémonies communales	p.18
- Information Défense	p.20
- Médaille de travail	p.21
- C.C.A.S.	p.22
- La vie scolaire	p.27
- F.C.P.E.	p.38
- La bibliothèque	p.39
Les structures intercommunales	
- Exposition archéologique	p.42
- Les bassins	p.42
- Centre aéré	p.43
- Info Tri	p.44
- S.I.R.B.	p.45
La vie associative	
- Comité des fêtes	p.47
- Amitié et Loisirs	p.50
- Pihen'biance Zumba	p.57
- A.S.P.P. Patrimoine	p.58
- Patrimoine info	p.59
Activités économiques	
- Gîtes	p.61
Informations diverses	
- Assistantes maternelles et relais	p.62
- Infirmiers	p.63
- AMB ASSAD	p.63
- Civisme	p.64
- Services de transport	p.65
- Manifestations 2022	p.68



*Mes chers concitoyennes et concitoyens,*

Au seuil de la nouvelle année, nous ne pouvons pas exprimer un très grand optimisme, inflation galopante, énergie incontrôlable, le panier de la ménagère en baisse régulièrement, explosion du prix du carburant et des transports et venant s'ajouter à tout cela le contexte de la guerre en Europe.

Dans notre commune en plus de l'ensemble des évènements vient s'ajouter la diminution des aides de l'Etat, le refus de demandes de subventions. Ce qui nous incite à décaler voire retarder les travaux de sécurisation du centre de notre village.

L'année 2022 fut catastrophique en obtention de subventions : refus pour la deuxième fois du M.M.U. (Maintenance en Milieu Urbain) et de la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

L'enfouissement des réseaux secs et de l'éclairage public est quasiment terminé, nous attendons toujours le bon vouloir d'ENEDIS, seul organisme à nous donner le feu vert.

Enfin malgré mon pessimisme, et au-delà des incertitudes actuelles, je vous souhaite de réaliser vos rêves et que 2023 soit pour vous rayonnante de joie et de santé.

Je vous attends le 22 janvier 2023 à 11h00 à la salle des fêtes pour un rendez-vous amical au cours duquel je saluerai les nouveaux habitants et je témoignerai ma gratitude à tous ceux qui contribuent à la vie culturelle, associative et économique, aux enseignants, ainsi qu'au personnel communal.

***Prenez bien soin de vous et bonne année 2023.***



Le Maire  
Jean-Luc MAROT

# La Vie municipale

## ❖ Le Budget exercice 2022

### ✓ Recettes de fonctionnement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de recettes de fonctionnement</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>Montants votés</i>
013	Atténuation de charges	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00 €
70	Produits des services	cantine, garderie, concessions cimetières...	17 962,60 €
73	Impôts et taxes	contributions directes, taxe sur pylones électriques, attribution Grand Calais Terres et mers ...	357 478,40 €
74	Dotations et participations	Participation état, Département, Région ...	37 911,00 €
75	Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles, locations ...	28 200,00 €
77	Produits exceptionnels	Produits des fêtes et indemnités sinistres	623,02 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>			<b>452 175,02 €</b>
<i>RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</i>			- €
<b>TOTAL</b>			<b>452 175,02 €</b>

### ✓ Dépenses de fonctionnement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de charge de fonctionnement</i>	<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>Montants votés</i>
011	Charges à caractère général	Fournitures, Prestations de services, impôts, frais de télécommunication ...	141 625,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	salaires et charges	172 500,00 €
014	Atténuation de produits		- €
65	Autres charges de gestion courante	service incendie, ordures ménagères, redevances et participations scolaires, indémnités élus ...	53 202,00 €
66	Charges financières	intérêts d'emprunts	2 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	Bourses, prix, secours et dots	1 050,00 €
022	Dépenses imprévues		1 200,34 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>			<b>371 777,34 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	montant du budget en cours transféré aux investissements	80 397,68 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>80 397,68 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>452 175,02 €</b>

### ✓ Recettes d'investissement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de recettes d'investissement</i>	<i>Recettes d'investissement</i>	<i>Montants votés</i>
10	Dotations fonds divers et réserves	F.C.T.V.A., Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement	24 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement		340 044,04 €
13	Subventions d'investissement	Etat, Département, D.E.T.R.	551 992,41 €
16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement capital emprunté	287 768,34 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>			<b>1 203 804,79 €</b>
21	Virement de la section de fonctionnement	montant dégagé du budget en cours pour les investissements	80 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>80 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 283 804,79 €</b>

## ✓ Dépenses d'investissement

<i>Chapitres comptable</i>	<i>libellés comptes de charge d'investissement</i>	<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>Montants votés</i>
16	Dépenses financières	Emprunts et dettes assimilées	18 129,00 €
20	Immobilisations incorporelles		22 000,00 €
21	Dépenses d'équipement		7 100,00 €
		Terrains de voirie	
		Bâtiments publics	
		Installations générales, agencements	
		Autres réseaux	
		Matériel et outillage d'incendie et de défense	
		Matériel et outillage de voirie	
		Matériel de transport	
		Autres	
23	Immobilisations en cours	enfouissement des réseaux et voiries	1 179 543,60 €
020	Dépenses imprévues d'investissement		- €
		<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 226 772,60 €</b>
		<i>Restes à réaliser année N-1</i>	<i>- €</i>
		<i>Résultat reporté ou anticipé</i>	<i>57 032,19 €</i>
		<b>TOTAL</b>	<b>1 283 804,79 €</b>

## ❖ Taxe foncière

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable et d'après la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

Ainsi, si vous êtes propriétaire au 1<sup>er</sup> janvier, vous êtes redevable de la taxe foncière pour l'année entière, même si vous vendez le bien au cours de l'année.

***Le mode de calcul de l'impôt associe la valeur cadastrale ou valeur locative et les taux votés par les collectivités territoriales.***

La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. **Ce loyer est ensuite actualisé et revalorisé chaque année** par les services de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.).

**Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales :** communes, intercommunalités et départements.

Ainsi le montant payés en 2022 au regard de l'année précédente est le résultat de l'évolution de la valeur de base ou valeur locative qui évolue chaque année et des taux votés par les collectivités. **La hausse n'incombe pas uniquement à la commune !**

### À savoir

*Si en cours d'année, vous apportez des modifications à votre habitation, l'augmentation de sa valeur locative est prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante pour calculer la taxe foncière.*

## Faisons le point sur la commune de Pihen !

- *la D.G.F.I.P. a revu les bases locatives à hauteur de +3.4%.*
- *la commune de Pihen-lès-Guines a relevé son taux, le faisant passer de 33.54% à 35.22%.*
- *l'intercommunalité de Grand Calais Terres et Mers a décidé aussi de relever son taux de 0.95 points*
- *Les taxes spéciales ont évolué à la baisse, passant de 0.262% à 0.163%.*
- *La taxe sur les ordures ménagères est inchangée en 2022 et n'a donc pas eu d'impact ni à la hausse, ni à la baisse.*
- *la taxe Gémapi (Taxes gestions des milieux aquatiques et de préventions des inondations), transférée par l'Etat, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, aux structures intercommunales disposant d'une fiscalité propre est passée de 0.306 % en 2021 à 0.599 % en 2022 Pour rappel, cette taxe serait à 19% si la commune était restée au sein de la communauté de communes « Pays d'Opale »*

Taxes foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	33,54 %	%	2,20 %	0,262 %	10,75 %	0,306 %	
Taux 2022	35,22 %	%	3,15 %	0,163 %	10,75 %	0,599 %	

#### Extrait d'une feuille de taxe foncière de la commune

Sur base de la valeur locative de 828 €, notre impôt s'élève donc en 2022 à 413 €.

Taxes foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	33,54 %	%	2,20 %	0,262 %	10,75 %	0,306 %	
Taux 2022	35,22 %	%	3,15 %	0,163 %	10,75 %	0,599 %	
Adresse							
Base	828		828	828	828	828	
Cotisation	292		26	1	89	5	413
Cotisation lissée							
Variation	+8,70 %	%	+44,44 %	-50,00 %	+3,47 %	+150,00 %	

Sur base des taux 2021 avec uniquement la hausse de la valeur locative, notre taxe aurait été de 399 €.

Elle était en 2021 de 376 €.

Dans la comparaison ci-dessous de la situation 2022 versus 2021, on peut voir que la décision de la commune ne représente que +14€ sur une augmentation globale de 37€. Le solde étant du aux autres collectivités et à la variation de la base locative.

	Commune	GCTM	Taxes spéciales	Ordures ménagères	GEMAPI	Total
taux 2021	33,54%	2,20%	0,26%	10,75%	0,31%	47,06%
taux 2022	35,22%	3,15%	0,16%	10,75%	0,60%	49,88%
base 2021	800	800	800	800	800	800
base 2022	828	828	828	828	828	828
taxe foncière 2021	268 €	14 €	18 €	2 €	86 €	376 €
taux 2022 sur base 2021	282 €		25 €	1 €	86 €	399 €
taxe foncière 2022	292 €		26 €	1 €	89 €	413 €

Pour info le produit de la taxe foncière pour la commune de Pihen-lès-Guînes en 2022 est de 132.775 € ce qui représente 37% des produits impôts et Taxes de l'année.

## ❖ Travaux, entretiens et embellissement

### ➤ Enfouissement des réseaux, borduration et voirie :

L'enfouissement des réseaux et la requalification de la voirie des impasses, impasse de la Mairie, des Lilas, du Tilleul, ont été réalisés en grande partie en 2022 avec :

- ✓ L'amélioration de la collecte des eaux pluviales par la pose de nouvelles canalisations.
- ✓ L'aménagement des parkings de la salle des fêtes et de la mairie. Au total, 31 emplacements dont 2 pour les personnes en situation de handicap.
- ✓ L'aménagement de stationnements impasse des Lilas et impasse du Tilleul.
- ✓ La pose des nouveaux candélabres.

Restent, les branchements électriques, téléphoniques et fibre, en domaine privé ainsi que le démontage des anciens pylônes.



*Les travaux de la place de la salle des fêtes et de l'impasse de la Mairie.*



*Les travaux de l'impasse du Tilleul*



*Les travaux de borduration  
et de voiries réalisés  
impasse des Lilas*



Sur la route de Guînes, l'enfouissement des réseaux secs a été effectué durant cette année 2022, les nouveaux candélabres ont été posés et le basculement de l'éclairage public est désormais effectif.

Les raccordements en domaine privé seront réalisés début 2023.

Les travaux de voirie qui étaient normalement prévus courant d'année 2022, ont été reportés compte tenu des baisses de subventions des services de l'Etat.



*La municipalité s'excuse auprès de la population pour la gêne occasionnée lors de ces travaux et compte sur sa compréhension lors de la mise en place des restrictions qui auront lieu en 2023 pour la poursuite de ces travaux.*

## ➤ Maison LEPORTOUX, au 43 route de Caffiers

Michel LEPORTOUX est décédé en juin 2021. Vivant seul dans sa maison, située au 43 route de Caffiers, et n'ayant pas de descendant, son logement devait revenir à sa mère, âgée de 95 ans vivant en région parisienne.

Ne voulant pas s'embarrasser de la propriété, elle a souhaité en faire don à la commune. Cette dernière a accepté et s'est acquittée des frais d'actes qui se sont élevés à 2500 €. Michel LEPORTOUX, n'ayant plus toutes ses capacités physiques, avait abandonné l'entretien de sa maison. Sa maman a retrouvé une habitation dans un très mauvais état, et a dû faire intervenir une entreprise pour débarrasser l'intérieur, et une autre pour évacuer les arbres et la végétation qui avaient envahi le jardin.

Christopher, notre employé communal est déjà intervenu à plusieurs reprises pour vider les dépendances situées dans le fond du terrain, pour ralentir la végétation qui repousse dans le jardin et entretenir le petit jardinet situé sur le devant de l'habitation. De même il a coupé les lierres qui couvraient les murs et même la toiture. Cela a représenté plusieurs voyages à la déchetterie !

Il reste beaucoup de travaux à effectuer à l'intérieur, la maison n'est pas habitable dans son état actuel, l'isolation est abîmée, l'électricité est fortement dégradée, les tuyaux de cuivre fuient et l'habitation n'est pas encore raccordée à l'assainissement.

L'usage à venir de cette propriété n'est pas encore défini. La rénover pour un éventuel logement en location nécessiterait de régler 60% de la succession. Nous avons également la possibilité de consacrer cette propriété à des fins publiques, mais le budget ne nous permet pas d'envisager une réhabilitation dans l'immédiat. Les travaux d'enfouissement et de rénovation de la voirie sur la route de Guînes sont pour nous une priorité et impactent nos finances pour les 3 ans à venir.



## ➤ Autres entretiens et travaux réalisés par l'employé municipal

Courant janvier, Christopher, employé municipal, a procédé à l'abattage de frênes qui étaient malades et menaçaient de tomber sur la route de Saint-Tricat.



Une tablette, afin de poser le matériel Internet, a été installée à l'école du haut. Un passage de câble entre les 2 classes a été fait, afin de bénéficier d'un meilleur débit dans l'ensemble des classes du primaire.





Il aura fallu avant le printemps, remettre en état les panneaux S.N.C.F. au niveau du passage à niveau. Ces derniers ayant été endommagés durant l'hiver par le passage d'engins agricoles.



La réalisation d'une tranchée, la pose de nouveaux tuyaux et d'une nouvelle descente auront permis depuis, une meilleure évacuation des eaux pluviales de l'église.



Christopher a également procédé à la remise en état de la dalle du caveau des anciens combattants dans le cimetière du village. Puis il a réalisé une dalle nouvelle devant la salle des fêtes afin que la benne à verre y prenne place. Il a renforcé le talus avec des pierres et posé une clôture avec le logement communal, impasse de la mairie.



Toujours dans le domaine de cimenterie, des pavés ont été posés autour des évacuations d'eaux pluviales afin d'empêcher le ruissellement des cailloux dans ces évacuations.

Plusieurs socles en béton, servant de support à nos panneaux de rues ont également été réalisés localement.



## ➤ Fleurissement estival et automnal



En juin, quelques 640 fleurs annuelles, géraniums, bidens, surfinias et 48 plants de légumes ont été plantés afin de fleurir divers endroits de la commune.



Pour le fleurissement automnal, 28 pomponnettes, quelques cinéraires et véroniques ont été plantés pour la Toussaint aux abords de l'église et du cimetière. 860 pieds de pensées, 90 primevères et 120 myosotis ont été mis en jardinières aux écoles et à la mairie.



**Cette année et compte tenu des travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie route de Guînes et au niveau des impasses des Lilas, du Tilleul et de la Mairie, la commune a demandé le report du passage du jury à 2023.**

## ➤ Ruisseaulement

Les fortes pluies que nous subissons au fur et à mesure des saisons de ces dernières années, nous ont contraints à résoudre le problème de ruissellement au niveau de la route de la Quennevacherie. Sur un côté de la route, deux tranchées ont été réalisées.



**Tous nos remerciements à David LELIEUR pour son aide, ainsi que le prêt de la mini-pelle et de ses engins agricoles ayant servi à ces travaux.**

## ➤ Travaux réalisés dans les logements communaux



Dans le but d'améliorer la qualité énergétique du logement situé 309, route de Guînes, de la laine de verre a été posée dans le grenier et la porte d'entrée a été remplacée.



- ✓ Enfin une dalle a été coulée au niveau de l'entrée de la maison, afin d'améliorer la qualité de l'entrée qui auparavant obligeait à passer par la pelouse.



## ➤ Equipement

La commune a procédé au remplacement du photocopieur de l'école maternelle, ce dernier étant trop vétuste pour être réparé. Cet équipement fait également office d'imprimante.



Cette année la commune a fait instruire, par délégation auprès des services de la ville de Calais, :

- ✓ 5 permis de construire
- ✓ 8 demandes préalables

*Retrouvez ci-contre à quel type d'autorisation il vous faudra recourir en fonction de votre projet.*



La majorité des permis de construire, déposés ces dernières années concerne l'aménagement du lotissement, rue des jardins de la Rocherie, située en direction de Saint-Inglevert. Les 24 parcelles, libres de constructeurs, que comporte ce lotissement sont quasiment toutes vendues ou en cours d'acquisition.



*Lotissement « Les jardins de la Rocherie » en cours d'aménagement*

## ❖ La Salle des fêtes de Pihen-lès-Guînes

La salle des fêtes se situe impasse de la Mairie et peut contenir jusqu'à 120 personnes en configuration repas. La cuisine comprend un équipement conséquent pour organiser des services chauds, dispose d'un lave-vaisselle, de réfrigérateurs et congélateurs.



### ✓ Les tarifs de location :

Type de manifestations	Tarif commune	Tarif hors commune
Location Week-end du vendredi 18h00 au lundi 8h00	300 €	450 €
Location journée en semaine	170 €	350 €
Caution	200 €	200 €
Acompte à la réservation	150€	150 €

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Jacques POCHET, le régisseur de cette salle, au 06.11.65.03.44.

**Le calendrier de location de la salle des fêtes est disponible sur le site de la commune et mis à jour régulièrement.**  
**Pour rappel consultez le site de la commune à l'adresse suivante : [www.pihen-les-guines.fr](http://www.pihen-les-guines.fr).**

# ❖ Recensement

## Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !



En 2023, Pihen-les-Guînes réalisera le **recensement de sa population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **entre le 19 janvier et le 18 février 2023**. Christopher VERMAND, agent communal, sera l'agent recenseur, il vous fournira une notice d'information en main propre ou dans la boîte aux lettres.

### Comment ça se passe ?

- ✓ Une lettre sera déposée dans la boîte aux lettres de tous les Pihenois(es).
- ✓ Pour un bon recensement, suivez les indications de la notice. Ce document est indispensable, gardez-le bien !
- ✓ Il sera possible de se faire recenser en ligne. C'est une méthode plus simple, plus rapide, plus économique et plus écologique. Vos identifiants figureront sur la notice distribuée par l'agent recenseur. Il vous suffira de vous connecter directement au site : [Le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)
- ✓ Muni de vos identifiants, vous pourrez répondre au questionnaire en ligne : une fiche logement par habitation et un bulletin individuel pour chaque personne vivant de manière principale dans le logement.
- ✓ Si vous ne pouvez pas répondre par internet l'agent recenseur vous distribuera le questionnaire papier, puis vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'il puisse récupérer le document.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

- ✓ Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.
- ✓ Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

**Le recensement permet de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement, définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



## ❖ Plan communal de sauvegarde



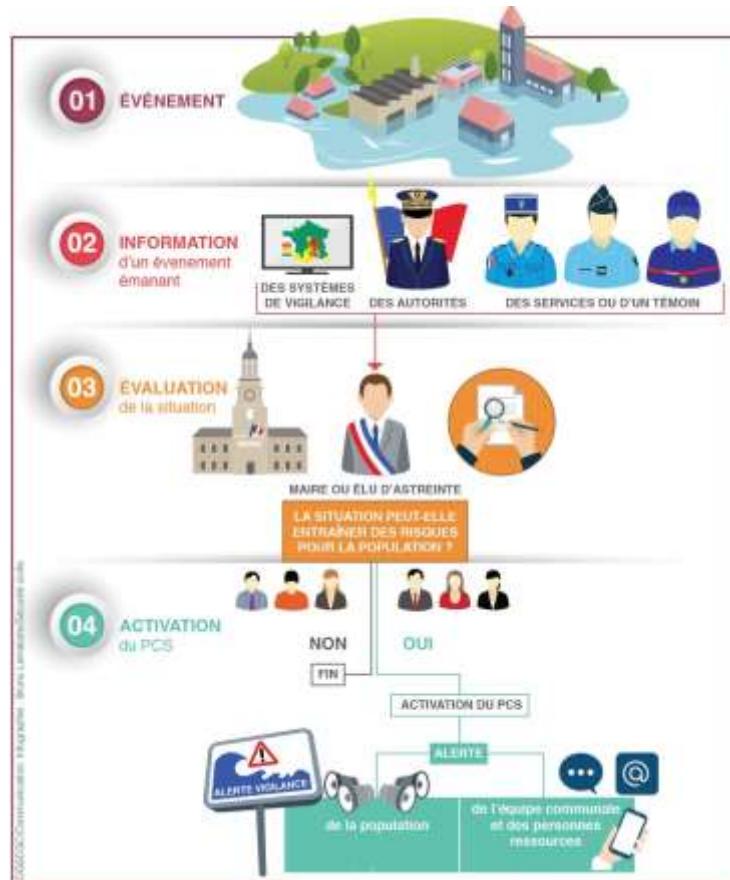
Élaboré sous la responsabilité du maire, le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est un document

visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. Le P.C.S. complète et appuie les actions des services de secours. Il recense les « risques connus » et les moyens disponibles, humains et matériels, il détermine les mesures immédiates de sauvegarde de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, et enfin définit la mise en œuvre des mesures d'information, d'accompagnement et de soutien de la population.

Le P.C.S. octroie au Maire la mission de Directeur des Opérations de Secours sur le territoire de sa commune, tant qu'un plan départemental n'est pas déclenché. Cet outil n'interfère pas avec les plans d'urgences arrêtés par le Préfet et ne programme que des actions de compétence communale.

Depuis le 27 juin 2022, le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) de la ville de Pihen-les-Guînes est opérationnel.

Le P.C.S. est disponible dans sa version papier en consultation à l'accueil de la mairie.



## ❖ S.C.O.T. (Schéma de COhérence Territorial)

Le Schéma de Cohérence Territoriale est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. Il est destiné à servir de référence pour :

- ✓ L'organisation de l'espace et de l'urbanisme,
- ✓ Les mobilités,
- ✓ L'aménagement commercial,
- ✓ L'environnement.

Le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis (S.Y.M.P.A.C.) regroupe la Communauté d'Agglomération de Grand Calais Terres et Mers, la Communauté de Communes du Pays d'Opale et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, au total 52 communes sur une superficie de 493,6Km<sup>2</sup> et une population de plus de 159 000 habitants. Le S.Y.M.P.A.C. assume à l'échelle de son périmètre le rôle d'élaboration du schéma de cohérence territoriale.



La loi Climat et Résilience, adoptée en août 2021, introduit de nouvelles notions, de nouvelles obligations qui vont amener à faire évoluer nos modèles d'aménagements, un véritable changement avec l'introduction de l'artificialisation et un objectif de Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050. La première tranche de 10 ans se traduit par une diminution par deux du rythme d'artificialisation avec comme objectif, la réduction de moitié de la consommation des espaces naturels et forestiers par rapport à la consommation

réelle de ces espaces observée au cours des dix années précédentes. Puis baisse du rythme tous les dix ans pour atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050.



Le S.C.O.T. devra être modifié avant août 2027. Un premier temps d'échange a eu lieu le mercredi 14 septembre 2022 à Bois-en-Ardres. Une soixantaine d'élus et de techniciens ont pu préciser leurs besoins et attentes sur l'ensemble des problèmes identifiés. Un programme d'actions sera décliné en 2023-2024 afin de préparer les acteurs locaux aux nouveaux défis à relever dans le cadre de la révision du S.C.O.T.

Un outil d'information « SCOT CALAISIS'ACTU » est disponible sur le site du S.Y.M.P.A.C. [www.pays-du-calaisis.fr](http://www.pays-du-calaisis.fr). Le premier numéro de cette gazette est d'ores et déjà en ligne.

## ❖ P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le 3 février 2022, le conseil communautaire a pris une délibération à l'unanimité de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui couvrira l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.



Le territoire comporte depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019 :

- ✓ 14 communes
- ✓ Une superficie de 184 Km<sup>2</sup>
- ✓ Une population de 106 000 habitants.

Le but du P.L.U.I. est de fixer un cadre de règles d'urbanisme homogène sur l'intercommunalité en prenant en compte les spécificités des 14 communes.

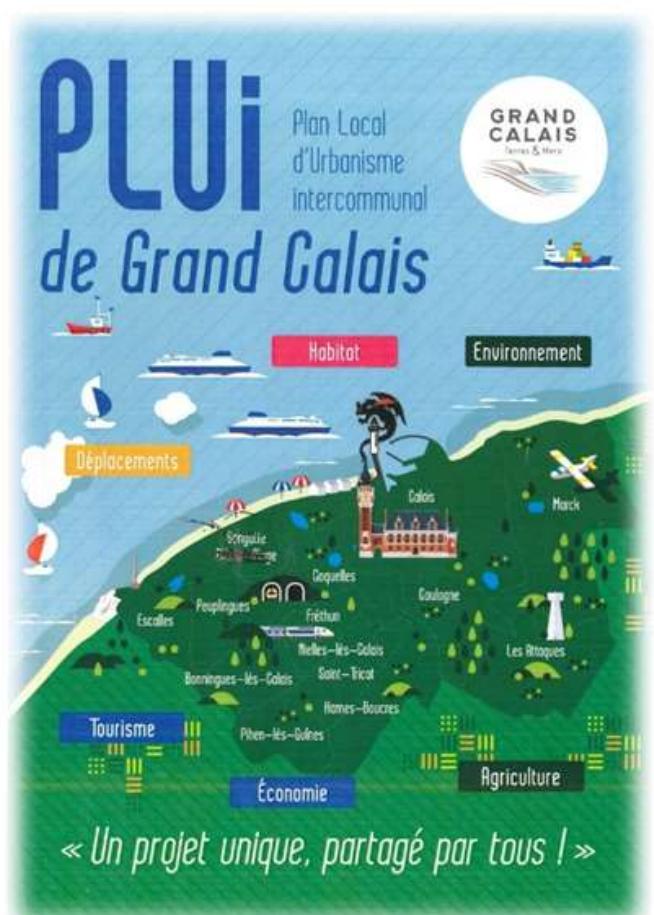
Le lancement du P.L.U.I. a eu lieu le 5 octobre 2022 lors de la Conférence Intercommunale des Maires à Bonningues-lès-Calais.

Le planning en 6 phases :

- ✓ Phase 1 : le lancement au dernier trimestre 2022
- ✓ Phase 2 : le diagnostic de novembre 2022 à juin 2023
- ✓ Phase 3 : le PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable de juillet à novembre 2023
- ✓ Phase 4 : traduction réglementaire du projet de décembre 2023 à septembre 2024
- ✓ Phase 5 : validation du dossier d'octobre 2024 à octobre 2025
- ✓ Phase 6 : approbation automne 2025

Les 4 objectifs majeurs :

- ✓ Développer l'attractivité du territoire sur le volet économique et touristique
- ✓ Aller vers un territoire complémentaire et solidaire, où il fait bon vivre
- ✓ Faire du Grand Calaisis Terres et Mers une terre de culture, de loisirs et de sports
- ✓ Assurer la transition écologique et l'adaptation au changement climatique



« Un projet unique, partagé par tous ! »

Le P.L.U.I. devra tenir compte des différents documents d'aménagement :

- ✓ Le Schéma de Cohérence Territorial
- ✓ Le Plan Local de l'Habitat
- ✓ Les Plans Climat Air Energie Territoriaux
- ✓ Le Plan des Déplacements Urbains
- ✓ Le Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation
- ✓ La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui a pour objectifs d'atteindre une réduction de moitié de l'artificialisation nouvelle des sols d'ici 2031 et de tendre vers la « Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.) » d'ici 2050.

Le Cabinet VERDI qui est mandaté pour l'élaboration du PLUi va organiser 3 réunions publiques lors du processus d'élaboration. Ces 3 réunions publiques auront lieu aux étapes clés du P.L.U.I., pendant la phase 2, la phase 3 et 4. Ces temps de rencontres doivent offrir visibilité et échanges avec la population et partager la démarche engagée.

La communication se fera par la diffusion numérique de 4 points info P.L.U.I.

La communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers va créer 4 séries de flyers et affiches afin d'accompagner la concertation et d'apporter une information simple et précise.

Un registre de concertation est d'ores et déjà disponible en mairie et un registre numérique sera également mis en place.

### *Et maintenant Rions un peu !*



Je vais plaquer mon boulot et parcourir le monde jusqu'à ce que je n'aie plus d'argent!  
Je pense être de retour à la maison ce soir vers 22 heures.

À l'école on disait que XXX est un chiffre romain. J'ai tapé XXX sur Google et les romains sont sortis tous nus!

Bientôt le litre d'apéro coûtera moins cher qu'un litre de carburant...  
Ça y est, on a la réponse à « boire ou conduire, il faut choisir »

Je suis allé à Lourdes avec ma femme PAS DE MIRACLE je suis revenu avec

Mon père m'a dit : Si tu te moques de quelqu'un, tu deviendras comme lui. Depuis hier, je me moque des milliardaires !

Pour celles qui rêvent du prince charmant qui arrive sur son cheval blanc gardez espoir avec la hausse du carburant ça ne devrait pas tarder 😊

Tu comprends que tu as vieilli lorsque tu perds une dent et que la petite souris te laisse un devis au lieu d'une pièce.

Un jour, j'ai essayé de suivre un régime, mais il courait trop vite !

La légende raconte que si tu fais une queue de poisson à une voiture de police un jour, tu entendras « Le chant des Sirènes ».

Je vis la nuit car on m'a dit que j'allais mourir un jour !

A force de faire l'apéro seul, j'ai peur d'attraper le verre solitaire

Il y a 2 ans les gens pensaient CoviD, maintenant ils ne pensent qu'au Plein !



## Naissances



- Rémy FASQUEL, né le 06 mars 2022
- Céleste DUNE, née le 27 mai 2022
- Joy DUQUENOY CUGNY, née le 05 juillet 2022
- Oxanna LEMAIRE, née le 08 juillet 2022
- Romane CURE, née le 20 juillet 2022
- Magnus GRANE, né le 21 août 2022
- Noé PICOUT, né le 04 septembre 2022
- Eloïse BOUTILLIER, née le 28 octobre 2022
- Athéna HESSE, née le 14 décembre 2022

## Mariages



- Reynald FASQUEL et Léa PRED'HOMME, célébré le 04 juin 2022

## ❖ Les cérémonies communales

- *8 mai :*

La Covid 19 avait freiné, entre autres, le déroulement habituel des cérémonies commémoratives.

En ce 8 mai, le retour à la normale a été apprécié par une assistance nombreuse venue se recueillir devant le monument aux morts et rendre hommage aux combattants morts pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les élus, les présidents des associations, les porte-drapeaux, les personnalités civiles et militaires, étaient accompagnés des enfants de l'école.

## Pacs



- Xavier DECROUILLE et Marie-Maxime HUMEZ célébré le 13 mai 2022
- Alexandre LIGNIER et Mélissa GAVOIS, célébré le 10 septembre 2022

## Décès



- Hubert PAJOT, survenu le 22 janvier 2022 à l'âge de 62 ans
- Patrick COGNACQ, survenu le 24 mars 2022 à l'âge de 71 ans
- Anne HOUGARDY, survenu le 11 avril 2022 à l'âge de 62 ans
- Edouard DELMOTTE, survenu le 09 juin 2022 à l'âge de 85 ans
- Denise LEULIET, survenu le 10 décembre 2022 à l'âge de 96 ans





Après la lecture par Ophélie MAGNIER, conseillère municipale et correspondant Défense, de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, deux gerbes ont été déposées par les enfants devant le monument aux morts et au caveau des combattants morts pour la France.

Une minute de silence a été observée, et la *Marseillaise* chantée a cappella par les enfants de l'école ont fait de ce 77ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 un temps fort du souvenir.



### ○ 11 novembre

Sous un soleil radieux et cent quatre ans après l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, de l'ensemble de l'équipe enseignante, des élus municipaux, des porte-drapeaux ainsi que d'un grand nombre de pihenois se sont réunis pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France.

Ophélie MAGNIER, élue et correspondante à la Défense a lu le message du Ministre des Armées, Sébastien LECORNU.

Puis les personnes présentes ont entonné la *Marseillaise*.

La cérémonie s'est achevée à la mairie par le traditionnel pot de l'amitié.



### **Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire**

« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des

millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires

blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion. Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils. Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemis sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés. Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas. Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient

hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus. Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République. Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien QUELIN et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. Vive la République ! Et vive la France ! »



## ○ Information Correspondant Défense



Ophélie MAGNIER, notre correspondant défense, se rend régulièrement aux réunions d'information organisées par la délégation militaire départementale du Pas-de-Calais.

Le rôle particulier du correspondant défense s'avère primordial dans le renforcement du lien Armées - Nation. A chaque réunion un point sur l'actualité des armées est présenté, ainsi que sur le recrutement des forces armées.

L'armée de Terre est le 2ème employeur référent auprès des jeunes de moins de 25 ans. Elle emploie plus de 130 000 militaires dans 15 grands domaines d'activités et plus de 117 spécialités. Elle dispense une formation initiale pour apprendre le métier de soldat et propose également des formations techniques pour les spécialités.



L'armée de Terre offre un véritable escalier social, sans équivalent dans le civil. Il faut pour cela

- ✓ Retirer un dossier au C.I.O., le remplir et s'entraîner déjà pour les épreuves sportives
- ✓ Passer une visite médicale et une batterie d'évaluation du potentiel de tests sportifs et d'entretien de motivation
- ✓ Une proposition de poste sera étudiée selon les résultats et les choix du candidat

- ✓ Signer un engagement (signature au CIRFA). A l'issue de quoi, un départ pour votre régiment sera possible.

## L'École Militaire préparatoire technique :

Pour les jeunes de 16 à 20 ans ayant fait une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle, étant motivés, dotés d'un esprit d'équipe et d'initiative, sportifs, ayant

le sens de la rigueur et surtout souhaitant poursuivre une carrière militaire, il est possible de poser candidature pour intégrer l'école militaire préparatoire technique de Bourges. L'élève signera un Engagement de l'Enseignement Technique de l'Armée de Terre (E.E.T.A.T.) de 2 ans avec une période probatoire de 6 mois. Il sera nourri, vêtu, hébergé en internat et formé gratuitement. Il bénéficiera d'une solde (rémunération) pendant la formation de 289 € en classe de première et 315 € en classe de terminale.

### LES BACS POSSIBLES :

- ✓ Maintenance des matériels aéronautiques et systèmes
- ✓ Maintenance des matériels aéronautiques et avioniques
- ✓ Maintenance des véhicules de transport routier
- ✓ Maintenance de système numériques et réseaux

Elle propose également un bac S.T.I.2.D. (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) spécialité Systèmes d'Information et Numérique (S.I.N.) pour les domaines S.I.C. et E.E.A.

Après l'obtention du baccalauréat, la signature d'un contrat d'Engagé Volontaire Sous-Officier de l'Armée de Terre (E.V.S.O.) de 9 ans minimum.

N'oubliez pas le recensement en mairie à compter de 16 ans !

Pour toutes questions supplémentaires ou si vous souhaitez une aide dans les démarches de recrutement, vous pouvez contacter Ophélie MAGNIER par e-mail : erine62@hotmail.fr

### ○ *Médaille du travail*

La Médaille d'Honneur du Travail récompense l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée, quel que soit le nombre d'employeurs.  
La Médaille d'Honneur du Travail comporte 4 échelons :

- ✓ Argent : accordée après 20 ans de service
- ✓ Vermeil : accordée après 30 ans de service
- ✓ Or : accordée après 35 ans de service
- ✓ Grand Or : accordée après 40 ans de service



### ○ **Formalités :**

Pour les candidats demeurant dans le Pas-de-Calais, une procédure dématérialisée est mise en place pour effectuer la demande de médaille d'honneur du travail. Vous pouvez y accéder via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-medaille-du-travail-pas-de-calais>

### ○ **Pièces à télécharger et à joindre au formulaire de saisie :**

- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Acte de décès, si la demande est effectuée à titre posthume
- ✓ Attestation sur l'honneur d'absence de condamnation – modèle disponible sur le site de la préfecture ou lors de la saisie du formulaire
- ✓ Avis du maire – modèle disponible sur le site de la préfecture ou lors de la saisie du formulaire
- ✓ Identification de l'employeur actuel ou du dernier employeur, notamment numéro de SIRET (c'est cet établissement qui sera informé de la délivrance du diplôme)
- ✓ Tableau de calcul de l'ancienneté à compléter (disponible sur le site de la préfecture ou lors de la saisie du formulaire)

- ✓ Certificats de travail de tous les employeurs
- ✓ Attestation d'emploi récente de l'employeur actuel (obligatoire pour les demandeurs en activité)
- ✓ Attestation d'emploi en cas d'impossibilité de fournir un certificat de travail (signée de deux témoins et du maire) modèle disponible sur le site de la préfecture ou lors de la saisie du formulaire
- ✓ Autres pièces justificatives que vous estimeriez utiles à l'instruction de votre demande
- ✓ Informations relatives aux réductions d'ancienneté (pour les personnes concernées)
- ✓ Notification du taux d'incapacité au travail supérieur à 50 % suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle
- ✓ Attestation de l'employeur concernant la pénibilité au travail
- ✓ Attestation de l'employeur concernant le temps passé hors métropole
- ✓ Date du service national effectué dans l'armée française (hors militaire de carrière)
- ✓ Etat signalétique des services militaires ou photocopie du livret militaire

**Les Médailles d'Honneur du Travail sont décernées par arrêté préfectoral, deux fois par an :**

- ✓ **Promotion du 1er janvier : dépôt des demandes obligatoirement avant le 15 octobre**
- ✓ **Promotion du 14 juillet : dépôt des demandes obligatoirement avant le 1er mai**

*L'attribution de cette distinction donne lieu à la délivrance d'un diplôme. Ces diplômes sont adressés à la mairie du domicile du candidat au cours du mois qui précède la promotion. Les employeurs sont également informés de l'attribution des médailles d'honneur du travail pour leurs salariés.*

En 2022, Laurence CARNEAU a reçu la médaille d'honneur du travail Argent en récompense de ses 20 ans de service dans l'entreprise MARMIN T.P. à CALAIS.

## ❖ Le Comité Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

### • *La banque alimentaire*



Chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur collecte nationale. Elle a donc eu lieu le samedi 26 novembre 2022. Ce week-end de solidarité fait appel à la générosité du grand public. Un moment solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande.

Les dons viennent aider un bénéficiaire proche de chez vous. En effet, chaque denrée alimentaire collectée est redistribuée dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Cette année, la collecte a permis de récolter **201 kilos** d'aliments divers et de produits d'hygiène qui ont été donnés à l'association « Entraide du Calaisis ».



Merci à tous les généreux donateurs et à l'année prochaine.

- *Saint Nicolas et Père Noël*



Le samedi 10 décembre au matin, Saint Nicolas est à nouveau venu faire une petite visite surprise au marché de Noël. Comme le veut la coutume, il a offert le traditionnel rond de Saint Nicolas à chaque enfant ainsi que des bonbons afin de les faire patienter jusqu'à la venue de son compère le Père Noël.



Cette journée magique a eu lieu le vendredi 16 décembre avant le départ en vacances. Le Père Noël a rendu visite aux enfants avec son fidèle compagnon, Spike le cheval. Le vieux barbu au ventre toujours bien garni n'est évidemment pas venu les mains vides. Un jeu de société pour chacun ainsi qu'un sachet de friandises ont été offerts par la municipalité.

*Quel plaisir que celui de lire dans leurs yeux le bonheur apporté pour cette fête de Noël.*



- *Le goûter de Noël des aînés et du personnel communal*



Le goûter de Noël des aînés et du personnel communal a eu lieu le samedi 3 décembre.



Pour accueillir les 60 aînés de plus de 60 ans ayant répondu à l'invitation et le personnel communal, le maire, les élus du conseil municipal et les membres du CCAS s'étaient mobilisés.

Dans une ambiance aux couleurs de Noël, des airs d'orgue ont enthousiasmé l'assistance qui s'est laissée porter par la musique et le chant. Ce divertissement a apporté un vent de jeunesse à celles et ceux venus se distraire.



Le goûter a été servi par les membres du C.C.A.S. : pain gâteau, bûchette, tarte, café, chocolat, jus de fruit, pétillant ont été dégustés.

Joli moment de partage et de convivialité à l'aube des fêtes de fin d'année.



Le Maire, Jean Luc MAROT a remis, à la doyenne Odette GRESSIER un bouquet de fleurs et au doyen présent Gaston DEBIENNE un magnum de vin. Par ailleurs, deux paniers garnis et un lot de 3 bouteilles ont été les récompenses de la tombola remportées par Brigitte MEATS, Marie-Pierre BIGOT et Chantal POCHET.



*Lors de ce goûter, Jean Luc MAROT,  
Maire, a félicité chaleureusement  
Odette GRESSIER, notre doyenne.*



*La doyenne du village Odette  
GRESSIER, 96 ans avec le doyen du  
goûter Gaston DEBIENNE, 88 ans.*



*Les gagnantes de la tombola*

### • *Le colis de Noël*

Les personnes de 65 ans et plus ont reçu la visite des membres du C.C.A.S. le mercredi 21 décembre après-midi. Ceux-ci étaient chargés de 97 colis à distribuer. Les 7 membres du personnel communal ont également reçu ce colis.

Garni de mets festifs, il a accompagné vos fêtes de fin d'année en espérant que celles-ci ont été joyeuses et agréables.



*Les membres du C.C.A.S. partant pour les distributions de colis*



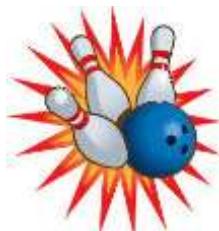
*Les membres du personnel communal ayant reçu de la part du Maire Jean Luc MAROT le colis de fin d'année*



*Les membres du C.C.A.S. venus également remercier les membres du personnel communal.*

Les personnes de 70 ans et plus, à raison d'une par foyer, ont reçu en complément une carte cadeau d'une valeur de 30 euros. Au total, 41 cartes ont été distribuées.

### • *Le bowling*



#### Le bowling

Les vacances scolaires débutant le vendredi 16 décembre au soir, le moment était idéal pour organiser une soirée avec les adolescents nés entre 2004 et 2011. 24 jeunes ont ainsi décidé de se retrouver pour ce moment de détente et de convivialité autour d'un repas servi au restaurant « Aux 3 brasseurs » et de 2 parties de bowling ou de Laser Game.





- *Les Anniversaires de + de 90 ans*



*Renée DEBIENNE a fêté ses 90 printemps le 17 novembre, entourée des membres du C.C.A.S. et de son mari.*

- *L'aide sociale*



Il est bon de rappeler que le rôle du CCAS est de lutter contre l'exclusion et de soutenir les populations les plus fragiles : s'assurer que chacun bénéficie des aides auxquelles il a droit. Son champ d'action peut être très large : secours d'urgence, aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté etc.



Le CCAS a aussi pour rôle de financer des animations, des sorties.

## ❖ La vie scolaire

Pour tout renseignement sur l'école de Pihen-les-Guînes  
Vous pouvez contacter Olivia BEHAGUE, directrice de l'école.

Mail : [ecolepihen@wanadoo.fr](mailto:ecolepihen@wanadoo.fr)

Madame BEHAGUE se fera un plaisir de vous renseigner et de vous faire visiter l'école.

### ➤ *La classe d'Olivia BEHAGUE*

*Marius, Adeline, Lisa, Grégoire, Nathan, Léna, Léo, Léa (C.M.2. qui nous ont quittés en septembre 2022 pour prendre leur envol au collège) ,Louna, Jade , Clara, Justin, Baptiste ,Marie, Nolwenn, Axel, Ronan, Aurélien , Martin, Elise, Louis, Agathe, Eliana, Gabriel, Tyméo*

Le principal projet qui nous a portés toute l'année est le projet « ekids ». Nous avons participé à ce projet et avons créé une salle « bien-être » à l'école du haut. Ce projet a été le FIL ROUGE de l'année.

#### ✓ *Projet « ekids », c'est quoi ?*

1. C'est un support pédagogique pour accompagner les enseignants du primaire à mener des projets entrepreneuriaux dans leurs classes.
2. E-kids propose des activités qui permettent à chaque élève de développer son estime de soi et son plein potentiel en vivant une véritable aventure entrepreneuriale.
3. Avec e-kids, tous les élèves sont acteurs du projet et acteurs de leurs apprentissages

#### *Le projet qui a été retenu par les élèves est :*

1. Aménager la salle informatique en une salle bien-être où on pourrait jouer aux dames, aux échecs, aux jeux de société. On pourrait y mettre un coin détente avec des coussins, fauteuils etc. On pourrait mettre des petits casques pour écouter de la musique, des tapis pour se détendre
2. Cela répondait à un besoin car à Pihen-lès-Guînes il n'y a aucun préau couvert à l'école du haut (aucune autre pièce que la classe).

*Ce projet nous a menés au festival « jeunes et audacieux » et nous avons remporté le prix « graines de petits entrepreneurs ». Grande fierté ce jour-là !*



*Nous avons eu la chance de rencontrer une architecte d'intérieur afin d'aménager l'espace et une sophrologue pour apprendre à se calmer dans ce lieu. Nous avons également appris à gérer un budget et à mener des actions pour récolter de l'argent. La municipalité et les parents sont venus inaugurer cette salle.*

Hormis ce projet, les petites activités habituelles de l'école ont eu lieu comme :

- ✓ La chasse aux œufs



- ✓ Les pique-niques dans le terrain et les randonnées dans le village dès que le soleil le permet.



- ✓ Nous sommes allés au zoo de Lille courant mai.  
Nous y avons passé une excellente journée !



- ✓ La fête de l'école fut des plus réussies avec quelques danses au programme et une remise des livres de prix par la municipalité.





- ✓ En décembre, bricolage et créativité au programme pour le marché de Noël et une prestation également de La compagnie du son : « *Baby or not to be* ». Un spectacle présenté à toute l'école avant le passage du Père Noël.



- ✓ Parfois il arrive de bonnes surprises ! Un gentil donateur, résidant sur la commune, a offert à l'école un vidéoprojecteur flambant neuf afin de remplacer l'ancien qui ne fonctionnait plus très bien. C'est super ! **Merci beaucoup !**



## ➤ La classe de maternelle de Elodie HALIPRE

Leny, Louise, Manon, Perrine, Marcel, Lyam, qui nous ont quitté en juin pour rejoindre la classe de Sylvie,  
Angélo, Nohan, Charlise, Lola, Maria, Pablo, Simone, Raphaël,  
Adèle, Tyago, Marion, Léa, Chloé, Gabriel, Pauline.

En ce début d'année, nous accueillons quelques nouveaux en T.P.S. : Raphael, Adèle, Marion et Chloé. Bienvenue à eux.

La période de janvier a été ponctuée par la covid, et notre classe a dû être fermée quelques jours. Heureusement, tout est revenu en ordre après les vacances de février.

Point de vue activité pédagogique, nous avons pu participer à un projet en art visuel, grâce à l'intervention de Nathalie SOMMERARD, artiste du village. Nous avons visité son magnifique atelier :



Nous avons appris à peindre, coller, modeler et sculpter.



Le résultat est magnifique, un grand merci à Nathalie.



En fin d'année scolaire ,nous avons pu visiter le parc Galamé de Loon plage. Merci à l'association des parents d'élèves d'avoir financé également cette sortie . Nous avons admiré les animaux , pique-niqué et profité des jeux. Une animation nous attendait l'après-midi sur la découverte de la flore .





L'année scolaire s'est terminée par le retour de notre kermesse, une remise en route après 2 ans d'interruption.

Rentrée de septembre, nous avons accueilli Pauline en T.P.S., Maria, Pablo, Tyago et Léa en P.S.

Ce qui nous fait 1 T.P.S., 10 P.S. et 3 M.S. pour l'instant. 3 rentrées de T.P.S. sont encore prévues en janvier.

Pour cette 1ère période, nous travaillons sur l'aménagement et la décoration de la garderie qui devient le prolongement de notre classe.



Nous avons assisté à un spectacle à la médiathèque de Bonningues-lès-Calais. Et pour l'occasion, nous avons visité cet endroit et appris sa fonction.





Mais n'oublions pas notre bibliothèque de Pihen-les-Guînes, nous prenons également plaisir à nous y rendre.



Vient désormais le temps de la préparation du marché de noël. Nous nous appliquons à la fabrication de petits objets, avant d'attendre patiemment l'arrivée du Père-Noël.

### ➤ *La classe de maternelle de Sylvie LEMATTRE*

**En C.E.1 : Clara, Louna, Yanis et Jade. En C.P. : Florence, Gaspard, Line, Louis et Théopaul. En G.S. : Baptiste, Louisa, Lola, Julien, Antonin, Justin, Elise, Nicolas et Léonie.**

**Janvier 2022 : Bonne Année à tous.**

**Voici quelques évènements de notre année 2022.**

- ✓ Nous prenons plaisir à marquer l'année qui passe en fêtant les anniversaires des enfants et des adultes de la classe. Bon... une fois par mois seulement !! Non pas à chaque anniversaire ! Sinon la maîtresse va grossir !!!



- ✓ Janvier ! Nous avons réalisé des plantations dans notre cour d'école en partenariat avec la municipalité et «Grand Calais Terres et Mers». Nous avons planté des arbres fruitiers et des essences d'arbres locales. Bon... il faut souvent rappeler qu'il faut respecter ces plantations. Les élèves oublient parfois ces arbres lorsqu'il s'agit de courir, se cacher ou rattraper le ballon pendant la récréation.



- ✓ Dans notre classe, on expérimente : travail sur le plan du quartier, qu'est-ce que l'air, l'élevage de phasmes ou le tri des déchets.



- ✓ L'Exposition archéologie du territoire : Une gentille dame nous a présenté l'histoire de notre territoire. De la préhistoire à aujourd'hui ...affichage... objets...récits, les enfants ont été très intéressés. Dans une boîte... des trésors !!!



- ✓ Sortie randonnée : un soleil radieux : on profite de faire quelques randonnées dans notre campagne ! Une petite marche de 7 km pour découvrir notre village. Bravo les marcheurs !!



Fin d'année sous le signe du retour de la sortie scolaire au zoo de Lille et de la kermesse ! Youpi !



*Rentrée septembre 2021 : cette année 6 C.E.1. : Théopaul, Gaspard, Louis, Florence, Yanis et Line, 10*

*C.P. : Baptiste, Antonin, Justin, Nicolas, Julien, Elise, Lola, Louisa, Léonie et Adélaïde*

*et 6 G.S. : Manon, Lény, Perrine, Louise, Marcel et Lyam ;*

- ✓ Depuis la rentrée, nous avons la chance de profiter de la présence d'une intervenante en musique chaque lundi. Nous travaillons sur le thème des 4 éléments. Nous chantons et nous expérimentons le son des instruments pour imiter la pluie, le vent.
- ✓ Le 11 novembre : nous avons regardé un diaporama pour comprendre pourquoi le 11 novembre est un jour férié et nous avons appris la Marseillaise. Les élèves disponibles sont venus à la commémoration.



- ✓ Noël à l'école : marché de Noël dans les classes. L'association des parents d'élèves a offert un goûter de Noël que nous avons pris dans chaque classe en respectant le protocole lié au covid. Le Père Noël est venu dans sa traditionnelle charrette et a distribué les cadeaux.
- ✓ Le comité de parents a offert un spectacle pour le Noël des enfants. Un grand merci. C'est grâce au bénéfice des ventes qu'il organise toute l'année que ce cadeau est possible. Alors n'oubliez pas de participer à ces ventes.



Nous vous souhaitons une heureuse année 2023 !! Une jolie année pleine d'espoir, de renouveau et de bonheur.

## ❖ La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques F.C.P.E.



C'est avec plaisir que l'association des parents d'élèves a pu relancer son activité au cours de l'année scolaire 2021 2022. Après deux ans sans grands événements, nous avons pu prêter main forte aux actions des enseignantes et ainsi permettre aux enfants de bénéficier de certaines prestations ou sorties.

Le retour de la fête de fin d'année de l'école en a été le point d'orgue et nous tenions à remercier tous ceux qui par leur présence, leurs achats, leur aide ou leurs encouragements soutiennent nos actions.

Pour cette nouvelle année, nous avons beaucoup de projets et de souhaits parce qu'il nous tient à cœur d'aider les enseignantes, les familles et nos enfants

à maintenir ses jolies traditions festives qui font l'âme de notre village.

Nous comptons donc sur votre soutien et nous vous souhaitons une belle année 2023.

### Qui sommes-nous ?

L'équipe des parents d'élèves de cette année scolaire 2022 2023 est composée de Ludivine ROUTIER, Julie PAUCHET, Angèle WATTEZ, Céline MERCHEZ, Matthieu DELATTRE et Lydie RICART

### Le rôle de l'association des parents d'élèves

- ✓ Faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'école en cas de besoin et transmettre les messages et interrogations de parents aux enseignants et aux représentants de la commune lors des conseils d'école.
- ✓ Participer à la vie de l'école

Pour participer à la vie de l'école nous nous efforçons de :

- ✓ Soutenir le travail éducatif de l'école (financement de matériel pédagogique à la demande des enseignantes)
- ✓ Offrir des activités périscolaires (ateliers, sorties scolaires, spectacles...)
- ✓ Participer à l'organisation, au financement et à l'animation de divers événements au cours de l'année scolaire (marché de Noël, kermesse de fin d'année...)
- ✓ Organiser des actions pour collecter des fonds (vente de brioches, de pizzas, de photos...)

### Les actions de l'année scolaire 2021 2022

#### Des ventes tout au long de l'année :

- ✓ Vente d'octobre 2021 : quiches
- ✓ Vente de février 2022 : tartes à la crème / beignets/ donuts
- ✓ Vente de Pâques 2022 : tartes à la crème / tartes au chocolat / tartes aux pommes / tartes aux fruits

#### Noël 2021 :

- ✓ Vente de brioches lors du marché de Noël 2021
- ✓ Vente de cartes de vœux
- ✓ Spectacle de Noël « **Coco la raconteuse** » pour les enfants de l'école
- ✓ Goûter de Noël pour les enfants

#### Achats et participation aux projets pédagogiques

- ✓ Achat pour la salle de bien être d'Olivia BEHAGUE
- ✓ Participation au projet « Arts » proposé par Nathalie SOMMERARD pour la classe de Elodie HALIPRE.
- ✓ Sortie à la Ferme Galamé à Loon-Plage le 16 juin pour les TPS / PS / MS

- ✓ Sortie au zoo de Lille le 13 juin pour les GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2
- ✓ Kermesse

### **Actions de l'année scolaire 2022 2023**

- ✓ Octobre : vente de pizzas et de tartiflettes
- ✓ Décembre : spectacle de Noël "la compagnie du son" et goûter pour les enfants
- ✓ Marché de Noël le 10 décembre : vente de brioches et de vin chaud

Afin de récolter des fonds pour les enfants, d'autres actions seront menées tout au long de l'année et nous ne manquerons pas de vous en informer.

## ❖ La bibliothèque

### • *Le mot de la bibliothécaire Nicole CALAIS*

Et voici revenu, avec les frimas, l'heure de retracer la vie de notre bibliothèque en 2022.



Pour les nouveaux arrivés ou futurs arrivants, notre bibliothèque se situe dans la mairie. C'est probablement la plus petite bibliothèque municipale du Département mais riche tout de même d'environ 3000 documents (livres, livres audio, CD, DVD, revues), dont environ 50% nous est prêté par la Médiathèque Départementale de Wimereux.

Nous fonctionnons en réseau avec la Médiathèque Intercommunale « La Rose des Vents » de Bonningues-lès-Calais et la bibliothèque de Peuplingues et, bonne nouvelle, l'agglomération Grand Calais Terres et Mers a modifié ses statuts pour permettre la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques de l'agglomération.

- ✓ Le 19 mars, on a joyeusement fêté l'arrivée du printemps à la bibliothèque. Dans la bibliothèque, notre amie Isabelle SAUZIER, animatrice jeunesse à la Médiathèque La Rose des Vents, avait délocalisé son animation « les Petites Z'Oreilles » qui a ravi les jeunes participants enthousiastes avec une séance de « kamishibaï », "Le lapin de printemps", suivie d'une lecture d'albums petite enfance. Pendant ce temps, dans la grande salle, les plus grands se sont livrés à des activités créatives sur le thème de la nature et du printemps avec Lydie, notre très douée bénévole aux ressources dignes de la caverne d'Ali Baba. Les livres sur le jardinage, la nature, les activités créatives étaient de sortie. On a terminé autour d'un jus de pomme de Pihen, café, bonbons et petits gâteaux.



- ✓ Le 11 juin, la bibliothèque s'était délocalisée à la salle des fêtes pour accompagner les « Rendez-vous du jeu » organisés de concert avec la Médiathèque La Rose des Vents. Présentation de livres sur la musique, jardinage, nature, quelques nouveautés. Pendant qu'Isabelle se taillait

un franc succès avec lecture à voix haute, puis animation musicale avec instruments, Céline, Lydie et moi étions à disposition des amateurs de jeux de société tout en



animant un espace collation convivial autour du bar. Ce fut l'occasion d'échanger sur divers sujets, illustrant l'intérêt de ce genre de rencontre pour créer du lien, faire connaître notre fonds, fournir une bulle d'espace-temps ludique et bon enfant.



- ✓ Le 22 juillet était prévue une lecture à voix haute à la bibliothèque par l'association « Lis avec moi ». J'ai été sa seule auditrice avec Pascaline, la journaliste, car nous n'avons vu personne. Vendredi, centre aéré, vacances ? Ces bénévoles se déplacent de loin, c'est dommage.



- ✓ Le 22 octobre, 2ème « Rendez-vous du jeu » sur le thème d'Halloween, ont débarqué à la bibliothèque, plein de petits monstres, sorciers, sorcières, jolies citrouilles et autres vampirettes et leurs parents. Belle ambiance ! Tout le monde s'est bien amusé.



- ✓ Le 9 décembre, nous avons pour la première fois accueilli le Ciné Soupe, projection de 12 films courts suivie d'un échange intéressant. Délocaliser cette animation à Pihen-lès-Guînes était tentant. Malgré une bonne

communication, nous étions 27 participants dont seulement 8 de Pihen-lès-Guînes. Ce fut pourtant apprécié du public présent qui poursuivit son échange au bar autour d'un bon bol de soupe !



- ✓ Samedi 17 décembre, dernière animation de l'année, nous organisons un Atelier des Lutins créatif à la bibliothèque pour préparer Noël.



*Maintenir vivante une aussi petite structure demande de la volonté, de la passion, de l'énergie, du temps, beaucoup de temps ..., introduisant parfois, passagèrement, doute et découragement pour les bénévoles que nous sommes. Mais le sentiment de fierté ressenti à produire une offre culturelle de qualité dans ce petit village d'à peine plus de 500 habitants nous pousse de l'avant dans l'accomplissement de cette essentielle mission de service public à la population en matière culturelle.*

*La bibliothèque est gratuite jusqu'à 16 ans et pour les lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi. Une carte adulte par famille est prise en charge par la municipalité sinon c'est 8€ pour toute carte adulte supplémentaire. La carte de lecteur est valide dans les 3 médiathèques.*

*Notre bibliothèque possède un fonds varié d'une grande richesse en tous domaines, du roman sentimental au roman d'anticipation ou de science-fiction, en passant par le roman policier, du terroir ou historique. Notre fonds documentaire adulte et jeunesse, en particulier historique, a de quoi satisfaire les plus difficiles. Nous étoffons le fonds local (littérature régionale et documentaires, monographies)*

*Les enfants représentant actuellement la majorité de notre lectorat, le secteur jeunesse est conséquent y compris la petite enfance avec albums cartonnés, alors n'hésitez pas à amener vos tout-petits. Nous regrettons beaucoup de ne plus revoir les*

*enfants après leur départ au collège. Que dire des lycéens, aux abonnés absents ! Et où sont donc passés les adultes ?*

*Prenant en compte l'engouement de la jeunesse pour les mangas, nous avons commencé à étoffer ce rayon.*

*Notre budget annuel est de 800€, subventionné à 30% par le Département du Pas-de-Calais pour le fonctionnement. Nous le consacrons en grande partie aux nouveautés et au renforcement sectoriel suivant les besoins.*

*Pour conclure, j'espère que plus personne à Pihen n'ignore qu'il y existe une bibliothèque, petite certes, mais dynamique, accueillante, partie prenante d'un fonctionnement en réseau qui apporte au village une ressource culturelle essentielle et son lot d'animations conviviales. Pour cela, nous mettons l'accent sur une communication abondante, via notre page Facebook qui nous sert un peu de portail, par voie de presse et affichage, réseau scolaire des parents, bouche à oreilles, etc.*

*C'est un lieu pour tous, tous goûts confondus et respectés, où un personnel bénévole, formé, compétent, est à votre écoute pour vous conseiller (ou non !) et partager, échanger sur la vie, l'information, l'actualité, la littérature, la culture, tout simplement, dans la bonne humeur, à travers l'amour des livres.*

*Nous sommes à l'écoute de toutes suggestions. Aidez-nous à mieux vous servir en relayant notre communication.*

#### Rappel de nos horaires :

Mardi de 16h30 à 18h30 avec Nicole  
Mercredi de 14h à 16h avec Nicole  
Jeudi de 16h30 à 18h30 avec Nadine  
Samedi de 10h à 12h avec Lydie

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Contactez-nous sur [bibliothequedepihen@gmail.com](mailto:bibliothequedepihen@gmail.com) ou  
Bibliothèque de Pihen-lès-Guînes / Accueilfacebook.  
Et surveillez la cabine aux livres : nous affichons dessus.

# Structures intercommunales

## ❖ Grand Calais Terres et Mers

*L'agglomération dont fait partie notre commune de Pihen-lès-Guînes, vous donne accès à l'ensemble de ses équipements à des conditions avantageuses.*



### ➤ Exposition : NOTRe Territoire, Votre histoire

Le Service archéologique de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers a lancé son exposition itinérante "NOTRe Territoire, Votre histoire" sur le territoire de son agglomération, à partir du "Rallye archéologique" qui avait été proposé aux habitants du Calaisis en juin 2015. Cette exposition a eu le soutien de la DRAC Hauts-de-France

**Destinée à promouvoir la richesse historique du territoire** qui s'étend sur 14 communes pour une superficie de 184 km<sup>2</sup>, « NOTRe Territoire, votre histoire » fait un retour sur le passé d'un vaste pays reconquis dont le tracé originel s'apparente à celui établi en 2017 lors de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

L'emploi du terme NOTRe tel qu'il est inscrit dans l'intitulé de **l'exposition réaffirme la légitimité même de la réorganisation territoriale** qui s'est opérée, sur les bases d'un découpage vieux de plusieurs siècles.



L'exposition était située sur le parking de l'école du bas du 25 avril au 23 mai 2022.

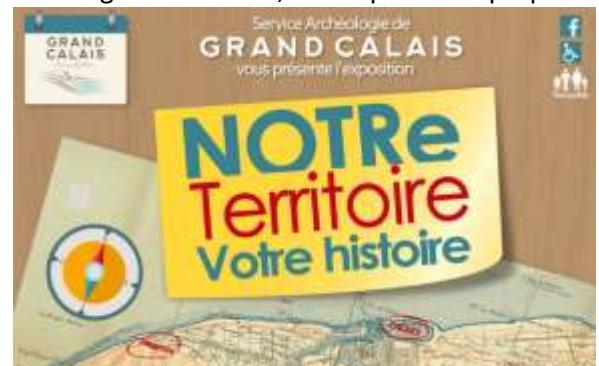
Amélie ROBBE, dont les connaissances historiques vont de pair avec le travail du service archéologie tenait les permanences et organisait les visites.

**Des panneaux explicatifs présentaient les grandes périodes historiques** depuis la préhistoire jusqu'à l'époque de la fin du XIXème siècle. Les panneaux présentaient chaque grande période historique avec des textes pour tous, petits et grands, spécialistes ou simples amateurs, des illustrations, une frise chronologique et la localisation des sites sur le territoire actuel de

Grand Calais Terres et Mers.

Des objets étaient présentés ponctuellement, en présence d'un archéologue du service, à chaque visite proposée selon un calendrier défini. Les vestiges exposés étaient issus de fouilles, souvent récentes, menées par le service archéologique. Certains autres provenaient de collections privées, que leurs propriétaires ont bien voulu partager avec les habitants des communes de Grand Calais Terres et Mers.

Avec des textes adaptés à la compréhension d'un large public, des photographies, cartes et plans illustraient et localisaient les sites fouillés du territoire.



### ➤ Les Bassins

Pour satisfaire aux exigences réglementaires, loi sur l'eau, prévention des inondations, ou à celles du dimensionnement des réseaux d'assainissement, il est nécessaire de limiter les débits des eaux pluviales à l'aval des bassins-versants, notamment en tamponnant les eaux de ruissellement. Pour ce faire, il est impératif de réaliser des bassins de rétention qu'il faut dimensionner et concevoir selon les besoins spécifiques du projet.

Depuis 2019, la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations a été transférée à la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers.

Désormais les 3 bassins situés sur la commune sont entretenus par les services de G.C.T.M. (tontes, et nettoyage de l'intérieur du bassin).

Ainsi en 2022, les bassins situés à la Ferme d'Alenthun, chemin des Fermes / route de Caffiers et chemin de Wissant ont été curés et reprofilés.



*Le bassin à la ferme d'Alenthun*



## ➤ Centre aéré

La communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers dispose de quatre centres de loisirs sans hébergement situés sur les communes de Bonningues-lès-Calais, Fréthun, Hames-Boucres et Les Attaques.

Chaque structure d'accueil est organisée et animée par une équipe habilitée à l'encadrement de vos enfants et à la pratique de l'animation (*équipe de direction et animateurs*).

Les structures d'accueil de loisirs sont accessibles aux enfants âgés de 4 à 15 ans révolus en début de session et prioritairement domiciliés dans l'une des 9 communes suivantes : Bonningues-lès-Calais, Escalles, Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-lès-Guînes et Saint-Tricat.



Selon les places disponibles, les structures d'accueil de loisirs sont également accessibles aux enfants des autres communes de Grand Calais Terres et Mers puis aux enfants résidant dans les communes extérieures à la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers.

Le Centre de Loisirs Intercommunal fonctionne durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été.

*Julie TIRMARCHE, animatrice au centre aéré, s'exprime :*

*« Cet été, j'ai été animatrice au centre de Bonningues-lès-Calais. Mon collègue et moi avons encadré un groupe d'une vingtaine d'enfants âgés de 7 à 8 ans. Ce job d'été a été pour moi un réel plaisir, l'ambiance au sein du centre était super agréable. Nous avons fait beaucoup de sorties pour le plus grand plaisir des enfants. La session de juillet s'est terminée par une superbe kermesse. Les enfants ont dansé puis ont profité des activités prévues pour l'occasion. »*



***Vous avez 16 ans, et comme Julie, vous souhaitez participer à la belle aventure des centres de vacances, voici quelques informations sur le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateurs) qu'il vous faudra valider.***

**Le B.A.F.A :** Vous avez 16 ans révolus ? Vous pouvez désormais vous inscrire au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A.) dès cet âge, comme le prévoit le décret paru au *Journal officiel* le 14 octobre 2022. Le point sur cette nouvelle disposition.

Le décret autorisant l'entrée en formation au B.A.F.A. dès l'âge de 16 ans est entré en vigueur le 15 octobre 2022. Vous n'êtes donc plus obligés d'attendre vos 17 ans pour vous inscrire, vous devez avoir 16 ans au moins le premier jour de la session de formation générale. Les prochaines sessions des vacances de la Toussaint 2022 pourront donc accueillir des jeunes de 16 ans, s'ils ont le temps de s'inscrire au préalable. Le Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (B.A.F.D.) est toujours ouvert quant à lui à partir de 18 ans et permet d'exercer la fonction de directeur des accueils de loisirs ou des séjours de vacances pour une durée de 5 ans.

Selon une précision apportée par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), les candidats pourront créer leur dossier de formation dès 15 ans et 6 mois.

Cette mesure d'abaissement de l'âge minimum pour préparer le B.A.F.A. est destinée à pallier la baisse quasi continue du nombre de titulaires du diplôme depuis 10 ans, alors que les besoins en animateurs sont toujours soutenus. D'autre part, cet abaissement répond au souhait de la plupart des jeunes de pouvoir s'engager dans une activité occasionnelle au moment de leur majorité en ayant suivi l'ensemble du cursus.

**Rappel :** Pour obtenir le B.A.F.A., vous devez suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- Une session de formation générale : acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (8 jours minimum) ;
- Un stage pratique (en France obligatoirement) : mettre en œuvre les acquis et l'expérimentation (14 jours minimum) ;
- Une session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum) : approfondir, compléter, analyser les acquis et les besoins de formation.

## ➤ Info tri et site internet

Chacun d'entre nous a le pouvoir de préserver les ressources naturelles en triant les emballages et les papiers. Le tri c'est un geste quotidien qui engage notre avenir. Trier c'est donner une nouvelle vie à la matière, c'est donner du répit aux ressources naturelles pour qu'elles se renouvellent, c'est se donner les moyens d'agir pour l'environnement. En 2023, les Français trieront tous les emballages sans exception.



Depuis janvier, le centre de tri du S.E.V.A.D.E.C. est équipé de machines qui reconnaissent les différentes résines plastiques, les séparent par famille pour les recycler ou les valoriser.

La Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers a mis en place un nouveau service pour le tri des déchets « Mes déchets Grand Calais », il est accessible à partir du site internet de la commune : pihen-les-guines.fr, sur le bas de la page d'accueil dans accès rapide, il suffit de cliquer sur la rubrique « collecte des déchets ». En renseignant votre adresse, vous avez accès à une quantité d'informations :

- ✓ Les dates de passage des équipes qui collectent en porte-à-porte les ordures ménagères, les biodéchets, les emballages recyclables et papiers.
- ✓ Vous trouvez aussi les adresses des conteneurs pour déposer le verre.
- ✓ Les horaires d'ouverture des déchetteries.
- ✓ Vous avez la possibilité de faire en ligne une réclamation pour une poubelle non ramassée, de faire une demande pour le remplacement d'un bac et pour les nouveaux arrivants demander d'être équipés en poubelles.
- ✓ Les consignes de tri sont également disponibles ainsi que des adresses pour déposer les déchets spéciaux ou encombrants.

N'hésitez pas à vous connecter pour découvrir la solution d'information « Mes déchets Grand Calais » qui est également disponible en application mobile et téléchargeable sur App Store et Google Store.

The image shows the MéMOTRI app interface. At the top, it says "NOUVEAU MéMOTRI Pour les particuliers de Grand Calais". Below that, a yellow banner reads "Des le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient ! Retrouvez ci-dessous les nouvelles consignes." The main content area is divided into several sections:

- PAPIERS ET EMBALLAGES À TRIER**: Shows categories like "EMBALLAGES EN CARTON", "EMBALLAGES EN MÉTAL", "BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE", and "LES NOUVEAUX". It includes icons of various paper and plastic items.
- BODÉCHETS**: Shows categories like "RESTES ALIMENTAIRES", "Squelettes de fruits et légumes", "Restes de pain", "Coupelles d'assec", "Bretelles de repas", "Hare au sucre", "sacchetto de thé", "BOITES À PIZZA, À BURGER...", and "ARTICLES D'HYGIÈNE". It includes icons of food scraps and containers.
- ORDURES MENAGÈRES**: Shows categories like "AUTRES DÉCHETS", "GROSESSES ET LIQUIDES", and "COUILLAGES ET CRUSTACÉS". It includes icons of diapers, liquids, and shells.
- EMBALLAGES EN VERRE**: Shows categories like "BOUTEILLES, POTS ET BOCaux". It includes icons of glass bottles and jars.

At the bottom, there are footer links: "Plus d'informations", "www.grandcalais.fr", "GRAND CALAIS", "CITEO", and "Rappel : le déchet de verre pouvait tout au jusqu'à l'an lorsque pour le site vous connectez de l'ordre".

❖ S.I.R.B.

*C'est le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues qui assure la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement sur la commune de Pihen-lès-Guînes.*



Les communes de ce syndicat couvrent une superficie de 80 km<sup>2</sup> recensant 7009 habitants. Les volumes d'eau vendus au cours de l'exercice 2021 ont été de 666 592 m<sup>3</sup> dont 24 806 m<sup>3</sup> sur la commune de Pihen-lès-Guînes pour 243 compteurs. La longueur totale du réseau est de 144.357 kilomètres. Son rendement est de l'ordre de 0.89, l'indice de perte étant de 1.52 m<sup>3</sup> par km et par jour.

En 2021, sur la commune nous comptons 3 installations : 2 branchements nouveaux aux 65 et 66, impasse du Tilleul et 1 déplacement de compteur au 29, route de Caffiers.

La facture d'eau et d'assainissement ci-contre représente une facture type établie pour une consommation de référence définie par l'INSEE, soit 120 m<sup>3</sup> avec un compteur de 15mm de diamètre.

Elle laisse apparaître un prix de **4.02 € T.T.C.  
le m<sup>3</sup>**.



S.I.R.B.		Facture		DETAILO DE REGLEMENT																																																																																											
332 route de Wadenthun 62340 BONNINGUES-LES-CALAIS		N° 2021-033-000028   Le 26/07/2022		Jusqu'à : 26/07/2022																																																																																											
<b>EFACTURATION EAU &amp; ASSAINISSEMENT</b>																																																																																															
<b>FACTURE TYPE:</b> 332 Route de Wadenthun 62340 BONNINGUES LES CALAIS																																																																																															
Date de facturation ou application de l'article L.117-1 du livre des procédures fiscales, pris, dans le cadre notamment mentionné aux dispositions de l'article R.114-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. TVAIS DE RECAUTER : Ainsi détaillé de deux manières la contribution de gestion sera versée pour couvrir le niveau moyen au cours des mois de consommation. Recouvrement du solde par tranches de temps échelonnées et proportionnelles entre le solde et le volume.																																																																																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Ref. Abonnement :</th> <th>ABR799</th> <th>Prise en Saisisse .. de</th> <th>01/01/2021</th> <th>au</th> <th>31/12/2021</th> </tr> <tr> <th>Branche/Code</th> <th>RIC_Consomm</th> <th>Loc. Indivi</th> <th>Nr. Indivi</th> <th>Classe (S2)</th> <th>Décr. Indivi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>007A770</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>332 Route de Wadenthun 62340 BONNINGUES-LES-CALAIS</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Base</th> <th>Taux</th> <th>Montant HT</th> <th>TVA</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abonnement Eau</td> <td>2</td> <td>28.50000</td> <td>56.00</td> <td>5.56</td> <td>62.56</td> </tr> <tr> <td>Concession, bouchet 1 à 250</td> <td>120</td> <td>0.50000</td> <td>60.00</td> <td>5.40</td> <td>65.40</td> </tr> <tr> <td><b>Eau</b></td> <td></td> <td><b>22.01%</b></td> <td><b>144.20</b></td> <td><b>7.94</b></td> <td><b>152.14</b></td> </tr> <tr> <td>Abonnement Assainissement</td> <td>2</td> <td>30.00000</td> <td>60.00</td> <td>6.00</td> <td>66.00</td> </tr> <tr> <td>Reference Assainissement</td> <td>120</td> <td>1.00000</td> <td>120.00</td> <td>10.80</td> <td>130.80</td> </tr> <tr> <td><b>Assainissement</b></td> <td></td> <td><b>51.68%</b></td> <td><b>228.00</b></td> <td><b>12.88</b></td> <td><b>250.88</b></td> </tr> <tr> <td>Prélèvement de sucre</td> <td>120</td> <td>0.07700</td> <td>9.24</td> <td>0.86</td> <td>10.10</td> </tr> <tr> <td>Reference assainissement des eaux usées</td> <td>120</td> <td>0.21000</td> <td>25.20</td> <td>2.28</td> <td>27.72</td> </tr> <tr> <td>Reference assainissement bouchet 1 à 250</td> <td>120</td> <td>0.70000</td> <td>84.00</td> <td>7.56</td> <td>91.56</td> </tr> <tr> <td><b>Organismes Publics (Agence de l'Eau)</b></td> <td></td> <td><b>16.61%</b></td> <td><b>74.16</b></td> <td><b>5.21</b></td> <td><b>79.37</b></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td></td> <td></td> <td><b>446.36</b></td> <td><b>25.95</b></td> <td><b>472.31</b></td> </tr> </tbody> </table>						Ref. Abonnement :	ABR799	Prise en Saisisse .. de	01/01/2021	au	31/12/2021	Branche/Code	RIC_Consomm	Loc. Indivi	Nr. Indivi	Classe (S2)	Décr. Indivi		007A770				332 Route de Wadenthun 62340 BONNINGUES-LES-CALAIS	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TTC	Abonnement Eau	2	28.50000	56.00	5.56	62.56	Concession, bouchet 1 à 250	120	0.50000	60.00	5.40	65.40	<b>Eau</b>		<b>22.01%</b>	<b>144.20</b>	<b>7.94</b>	<b>152.14</b>	Abonnement Assainissement	2	30.00000	60.00	6.00	66.00	Reference Assainissement	120	1.00000	120.00	10.80	130.80	<b>Assainissement</b>		<b>51.68%</b>	<b>228.00</b>	<b>12.88</b>	<b>250.88</b>	Prélèvement de sucre	120	0.07700	9.24	0.86	10.10	Reference assainissement des eaux usées	120	0.21000	25.20	2.28	27.72	Reference assainissement bouchet 1 à 250	120	0.70000	84.00	7.56	91.56	<b>Organismes Publics (Agence de l'Eau)</b>		<b>16.61%</b>	<b>74.16</b>	<b>5.21</b>	<b>79.37</b>	<b>TOTAL</b>			<b>446.36</b>	<b>25.95</b>	<b>472.31</b>
Ref. Abonnement :	ABR799	Prise en Saisisse .. de	01/01/2021	au	31/12/2021																																																																																										
Branche/Code	RIC_Consomm	Loc. Indivi	Nr. Indivi	Classe (S2)	Décr. Indivi																																																																																										
	007A770				332 Route de Wadenthun 62340 BONNINGUES-LES-CALAIS																																																																																										
Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TTC																																																																																										
Abonnement Eau	2	28.50000	56.00	5.56	62.56																																																																																										
Concession, bouchet 1 à 250	120	0.50000	60.00	5.40	65.40																																																																																										
<b>Eau</b>		<b>22.01%</b>	<b>144.20</b>	<b>7.94</b>	<b>152.14</b>																																																																																										
Abonnement Assainissement	2	30.00000	60.00	6.00	66.00																																																																																										
Reference Assainissement	120	1.00000	120.00	10.80	130.80																																																																																										
<b>Assainissement</b>		<b>51.68%</b>	<b>228.00</b>	<b>12.88</b>	<b>250.88</b>																																																																																										
Prélèvement de sucre	120	0.07700	9.24	0.86	10.10																																																																																										
Reference assainissement des eaux usées	120	0.21000	25.20	2.28	27.72																																																																																										
Reference assainissement bouchet 1 à 250	120	0.70000	84.00	7.56	91.56																																																																																										
<b>Organismes Publics (Agence de l'Eau)</b>		<b>16.61%</b>	<b>74.16</b>	<b>5.21</b>	<b>79.37</b>																																																																																										
<b>TOTAL</b>			<b>446.36</b>	<b>25.95</b>	<b>472.31</b>																																																																																										

78079360-96d0-423e-b5d9-9837c1892747

blob:https://messageriepro3.orange.fr/78079360-96d0-423e-b5d9-9...



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE  
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE  
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



S.I.R.B

Arras, le 8 juillet 2022

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE PHÉN LES GUINES  
MAIRIE  
62340 PHÉN LES GUINES

Type	Code	Nom	Prélève le : mardi 03 mai 2022 à 10h11
Prélèvement	00262612	S.I.R.B	par : PYP
Unité de gestion	0042	SIRB	Type visite : O1
Installation	UDI : 000764	SIR BONNINGUES	Commune : PHÉN-LES-GUINES
Point de surveillance	S : 000000164	R.M	
Localisation exacte	évier cuisine maison centre scolaire		
<b>Mesures de terrain</b>	<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité inférieure</b>	<b>Limites de qualité supérieure</b>
<b>CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OI		
Couleur (qualitatif)	0 SANS OI		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>			
Température de l'eau	13,8 °C		28,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>			
pH	7,4 unité pH		6,50 9,00
<b>MINERALISATION</b>			
Conductivité à 25°C	677 µS/cm		200,00 1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>			
Chlore libre	0,04 mgClO <sub>2</sub> /L		
Chlore total	0,06 mgClO <sub>2</sub> /L		
<b>Analyse laboratoire</b>	Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEH4)		
Type de l'analyse : O1	Code ISME de l'analyse : 00302303	Référence laboratoire : LSE02205-20545	
<b>Résultats</b>	<b>Limites de qualité inférieure</b>	<b>Limites de qualité supérieure</b>	<b>Références de qualité inférieure</b>
<b>CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>			
Coloration	<5 mgPt/L		15,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.		
Savent (qualitatif)	0 Qualit.		
Turbidité néphélosimétrique NFU	<0,1 NFU		2,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>			
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,06 mgpt.		0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>			
Bact. aér. révivable à 23°-68h	<1 nmL		
Bact. aér. révivable à 36°-48h	<1 nmL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 nm/100ml		0
Entérobactéries /100ml-MS	<1 nm/100ml	0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1 nm/100ml	0	

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Ci-contre le dernier compte rendu de l'A.R.S. sur la qualité de l'eau

Le siège du S.I.R.B. est situé au 332 route de Wadenthun-62340 Bonningues-Lès-Calais.  
Pour tout renseignement vous pouvez contacter le secrétariat :

- Par Téléphone au : 03.21.00.19.56
- Par Fax au : 03.21.00.16.69
- Par mail : [bonningues-sirb@wanadoo.fr](mailto:bonningues-sirb@wanadoo.fr)

Les bureaux sont ouverts au public les lundis de 15h00 à 17h00 et les vendredis de 14h00 à 16h00

Pour les dossiers de raccordement au réseau d'assainissement contacter le jeudi de 9h00 à 11h00.

# La vie associative

## ❖ Comité des fêtes



L'année 2022 restera comme celle du renouveau avec la reprise des festivités que nous avions mis de côté pendant 2 ans à cause de la pandémie.

Grâce à l'allégement des mesures sanitaires, notre assemblée générale a eu lieu le 23 mars, prémisses d'un retour à un déroulement habituel des manifestations sans report ou annulation. En effet lors des 2 années précédentes, les assemblées générales s'étaient tenues au mois de juin.

Le bilan moral pour les activités de 2021 présenté par notre Président fut bref en raison de plusieurs annulations, seul le Téléthon que nous organisons en commun avec le club Amitié et Loisirs a pu être maintenu.

Ensuite fut abordé le prévisionnel des fêtes de l'année : La chasse aux œufs, la brocante, la ducasse, la fête du village, un spectacle.

Pour le bilan financier 2021, notre trésorière a annoncé un solde positif de 9 508€.

### ✓ *La chasse aux œufs*



Les enfants accompagnés de leurs parents ont répondu présents le 18 avril pour la chasse aux œufs, nous avons proposé différentes activités sur le terrain, dans la cour et le préau de l'école maternelle. Les enfants se sont défoulés et ont passé un agréable moment, tous nos jeunes participants ont été récompensés par le traditionnel sachet de chocolats de Pâques.



### ✓ *Les traditionnelles brocante et ducasse*



L'envie de sortir, de se retrouver et de discuter fut très forte à l'occasion de la ducasse le week-end du 19 juin, malheureusement la pluie s'est invitée le dimanche matin pour la brocante, des personnes ne se sont pas déplacées, d'autres ont bravé le crachin et ont réussi à écouter une partie des objets qu'ils avaient déballés. L'intensité plus importante de la pluie en fin de matinée a fait fuir les plus téméraires.



L'amélioration de la météo a ensuite permis aux enfants de profiter des manèges et à tous de se restaurer et prendre un verre au bar.

Le lundi soir, les enfants ont bénéficié des tickets de manèges que nous avons offerts, une importante foule s'est massée sous les 2 chapiteaux qui paraissaient exigus, nous avons servi de nombreux repas, saucisses merguez et le traditionnel petit salé.

La soirée s'est prolongée tardivement, il y avait comme un air de liberté qui soufflait, 3 ans sans ducasse c'est très long.



✓ **La fête intergénérationnelle du village du 28 août** que nous avons souhaitée la plus conviviale et familiale possible : pour les jeunes et les moins jeunes, nous avons loué des structures gonflables, un investissement de 4 000 € comprenant la surveillance des installations par le personnel du loueur. Nous avons proposé des repas au prix de revient des ingrédients qui ont composé les assiettes de charcuterie et crudités. Pour réussir des manifestations telles que la fête du village et la ducasse, il faut une organisation millimétrée et de nombreux bénévoles faisant preuve d'un investissement manifeste, merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ces fêtes.



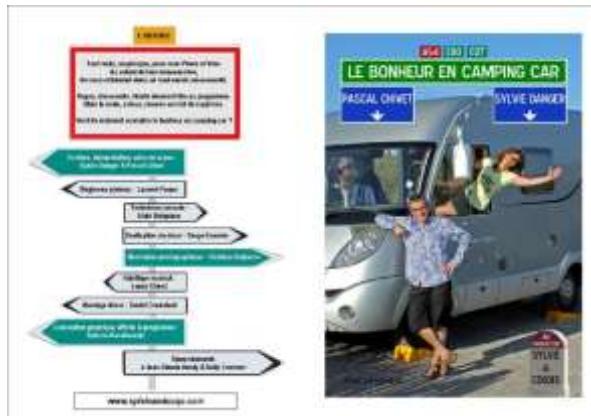


### ✓ *Sylvie & Co spectacle*



La dernière activité de l'année pour le comité fut le spectacle du 1<sup>er</sup> octobre, au programme une pièce « Le bonheur en camping-car ».

120 personnes ont assisté au spectacle à la salle des fêtes, elles ont passé un formidable moment à rire et à apprécier la performance des 2 comédiens.



Pour 2023, nous vous souhaitons une année festive impliquant la convivialité et des moments de bonheur que nous nous efforcerons de vous proposer, au vu de l'actualité, nous en avons bien besoin.



## ❖ Amitié & Loisirs

### ○ Le mot du Président Jacques POCHET

Chers amies et amis,

2022 nous laissera des bons souvenirs, une année riche en manifestations pour le club.

Oublions nos problèmes de santé et autres, ensemble nous démarrons une nouvelle année avec des activités, manifestations, sorties d'une journée et voyages prévus au programme pour 2023 avec tous les adhérents du club et ceux qui voudront bien nous rejoindre en 2023.

- Tous les mardis et samedis après-midi, la marche.
- Les mardis après-midi de détente au club (belote, jeux de société et les anniversaires tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois)
- L'assemblée générale du club, suivie d'un repas.
- Loto
- Sortie d'une journée
- Un voyage organisé par le club
- Le repas de printemps
- Une journée campagnarde
- Le repas d'automne
- Le concours de belote
- Sans oublier toutes les manifestations organisées par Générations Mouvement de notre secteur
- Les voyages A.N.C.V. Séniors en vacances

J'invite les jeunes retraités à faire le premier pas, nous sommes prêts à vous accueillir dans la joie et la bonne humeur.

Je présente tous mes vœux de bonheur et de santé à tous.

**Bonne et heureuse année pour 2023**

Jacques POCHET

### ○ La galette des rois le mardi 4 janvier 2022



*Chantal et Renée ont été élues reines d'un jour*



- L'assemblée générale du 29 janvier 2022



L'élection du conseil d'administration a eu lieu le jour de cette assemblée générale. Elle a permis d'élire : Jacques POCHET, Alain AUBRY, Jacques ZORY, Michèle LENGLET, Dominique GENEAU, Jean Luc MAROT, Stéphane FASQUEL, Geneviève LENGLET, Léone GRESSION et Nadine AUBRY

Nous nous sommes ensuite réunis pour élire le Bureau :

- Jacques POCHET : Président
- Alain AUBRY : Trésorier
- Jacques ZORY : Secrétaire
- Dominique GENEAU : Trésorier adjoint
- Michèle LENGLET Vice-Présidente.



A la suite de cette assemblée, les membres présents sont allés prendre part à un repas spectacle.



- Le loto du 12 mars 2022



*L'heureuse gagnante du gros lot !*



*Vue d'ensemble des joueurs*

- Visite des serres de Bruxelles le 30 avril 2022



- Repas de printemps le 07 mai 2022



- Séjour en Croatie du 05 au 12 juin 2022

56 adhérents du club ont participé à ce voyage en Croatie.  
Nous avons séjourné à l'hôtel Club WATERMAN KACTUS sur l'île de BRAC à SUPETAR.  
Avec les excursions prévues dans le programme nous avons visité SPLIT, DUBROVNIK, Le Parc national de KRKA et TROGIR, l'île de BRAC.  
Une semaine magnifique et inoubliable !



- Voyage A.N.C.V. Séniors en 2022 Saint Germain au Mont d'Or du 25 juin au 02 juillet 2022





- Journée campagnarde le 14 juillet à Landrethun-le-Nord



- Voyage à Obernai du 17 au 24 septembre 2022

48 adhérents des clubs de Pihen-lès-Guînes, Les Attaques, Andres, Ardres, Nortkerque, Lestrem et Inchy-en-Artois ont participé au séjour en Alsace.

Ils ont découvert : Obernai en petit train, le chemin sacré de Gertwiller, capitale du pain d'épice, Andlau et la visite de l'abbatiale Sainte-Richarde. Puis ce fut la volerie d'Aigles de Kintzheim, la route des vins, Colmar et Riquewihr, quelques visites de cave avec dégustation des vins d'Alsace et le marché d'Obernai. Enfin, Ribeauvillé, la cité des seigneurs de Ribeauville en petit train, le mont Saint-Odile et Strasbourg avec une visite commentée en bateau.

Ce séjour a été très apprécié de tous.

*A bientôt pour les voyages A.N.C.V. Séniors en vacances 2023.*



- Voyage à Chamonix du 10 au 17 septembre





- Le repas d'automne du 08 octobre 2022



- Concours de belote



## ❖ Pihen'biance – Zumba

**Alliez sport et plaisir grâce à la Zumba tous les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes.**



Vous désirez garder la forme tout en vous amusant dans une salle proche de chez vous !

Testez la zumba !

Animée par une coach professionnelle dans une ambiance conviviale et chaleureuse, rejoignez les membres de l'association pendant une heure chaque semaine, y compris pendant les vacances scolaires.

Hommes, femmes, enfants : tout le monde peut pratiquer la zumba.

Il vous suffit d'une paire de baskets et d'une tenue confortable.

Tarif annuel :

80 euros (adultes)

60 euros (étudiants et lycéens)

40 euros (enfants et collégiens)

Tarif à la carte :

30 euros la carte pour 10 séances, avec carte d'adhésion obligatoire de 15 euros pour l'année.

Tarif à la séance : 4 euros

Paiements acceptés :

En espèces, chèques et coupons Actobi

Facilités de paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais.

Une séance d'essai gratuite

Contact au 06.45.72.57.11 ou [pihen.biance@gmail.com](mailto:pihen.biance@gmail.com)



Super amusant



Tonifie le corps



Améliore  
le cardio



Améliore  
la coordination



Brûle un max  
de calories

## ❖ A.S.P.P. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pihen-lès-Guînes

Quelques petites nouvelles de notre association dont l'objectif, conjointement à la municipalité est de mettre en valeur, conserver et transmettre aux générations futures le patrimoine architectural, religieux et historique de notre village.

Plusieurs actions en 2022 réalisées par notre association.

- ❖ Pour les fêtes de Pâques, nous avons réalisé une vente de gâteaux et brioches dans notre village. Ces pâtisseries ont été réalisées par la Boulangerie LAMOTHE de Coquelles. Une jolie vente : 54 gâteaux et autant de sachets de brioches.
- ❖ Pour la Nuit des églises, le 26 juin 2022, nous avons invité le groupe pop rock « UP TO YOU » qui a enchanté les personnes présentes ce soir-là.



- ❖ Pour les Journées du Patrimoine l'association a organisé une randonnée de 7,5 km à travers notre campagne, accompagnée par Bertrand BIGOT et ses chevaux. 80 randonneurs, petits et grands, ont profité d'une météo clémente et nous avons pu flâner dans les jardins du château de la Quennevacherie gentiment accueillis par son propriétaire Xavier COISNE. Nous avons ensuite pu nous restaurer dans le jardin du Château d'Alenthun de Josse VAN ROBAIS. Nathalie DECLEMY SOMMERARD et ses élèves avaient pour l'occasion installé une exposition de leurs réalisations.





- ❖ Le 20 novembre 2022 : prestation de l'orchestre Sangattois « COMB'OPALE ». Beaucoup de rythme, de joie et de bonne humeur dans un répertoire varié français et international. Un moment très agréable pour petits et grands.
- ❖ Noël : une vente de sapins de Noël a été proposée aux Pihenois. L'établissement « Olivier vins et compagnie » de Fréthun nous a livré pour cette première vente 17 sapins.



Nous espérons très rapidement faire une assemblée générale dès ce début d'année pour rassembler et remotiver tous les bénévoles dans ce contexte compliqué. Nous espérons proposer très vite, si les conditions le permettent, des manifestations dans le but de rassembler des fonds et mobiliser la population.

Pihenoises, Pihenois d'origine ou de cœur, bienfaiteurs qui aimez notre village, rejoignez-nous !

Votre soutien va nous encourager à œuvrer ensemble pour préserver le patrimoine laissé par nos ancêtres et que nous devons entretenir pour nos générations futures.

Vous pouvez adhérer à l'association en tant que membres actifs en acquittant la cotisation annuelle de 15 € et/ou en tant que membres bienfaiteurs en faisant un don pour lequel l'association peut délivrer un reçu fiscal.

Pour tout renseignement : A.S.P.P. 29, impasse de la mairie 62340 PIHEN LES GUINES.

[aspp62340@gmail.com](mailto:aspp62340@gmail.com) Tél : 06.51.67.61.73

Et encore merci à toutes les personnes qui ont participé à ces évènements. A très bientôt.

## ❖ 3 objets du patrimoine protégés au titre des monuments historiques

Au mois de septembre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous a fait parvenir un message afin de participer à une campagne de recensement et ainsi accompagner la commune dans la protection et la valorisation du patrimoine mobilier. Notre commune abrite trois objets protégés au titre des monuments historiques. Le

recensement consistait à vérifier la présence des objets, de les photographier et de rentrer les informations dans Collectif Objets, site du ministère de la Culture.

Les trois objets sont localisés à l'église :



- La pierre tombale d'Adrien LEROY, en marbre de Stinkal, est posée au sol dans la nef et est gravée d'une inscription funéraire :

ICY REPOSE LE  
CORPS DE  
ADRIEN LE  
ROY QVY DE  
CEDA LE 8ME  
DE SEPTEMBRE  
1634  
PRIEZ DIEV  
PVR SON  
AME



- La dalle funéraire de Bernard CANNET, en pierre bleue de Marquise, est située à droite dans la nef, dans le pavage de l'église, et est gravée d'une épitaphe :

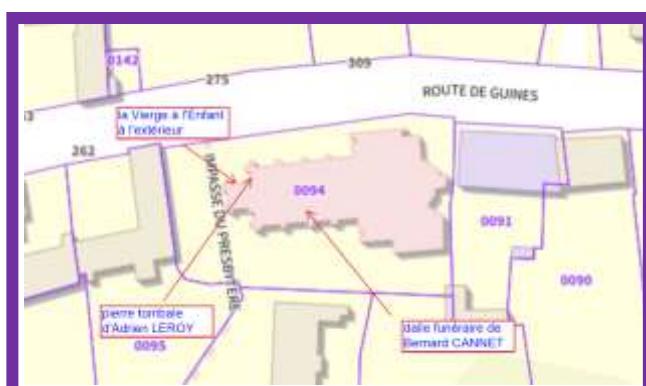
ICY  
DEVANT  
REPOSE LE  
CORPS D'HON  
ORABLE HOMME  
BERNARD CANNET  
VIVANT MARC  
HAND EN LA  
VILLE DE BOVLO  
GNE QVI DECE  
DA LE 3 IANVIER  
1709 PRIEZ DIEV  
PVR SON - AME



- La statue Vierge à l'Enfant est située à l'extérieur de l'église, dans une niche de la tour côté nord, et est visible de la route de Guînes.



Ci-dessous le plan de situation de ces 3 objets aux abords et à l'intérieur de l'église.



# Activités économiques

## ❖ Gites du hameau d'Alenthun

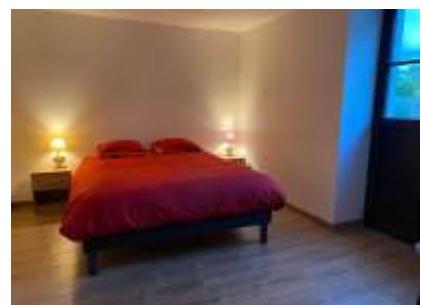
Gîtes situés sur la Côte d'Opale, à la campagne, à 10 minutes de Wissant, et d'Escalles. A 10 minutes du Cap blanc nez, et d'Eurotunnel.

Deux gîtes de 6 personnes avec jardin privé dont un avec jacuzzi et l'autre avec sauna.

- *Le gîte avec sauna :*



- *Le gîte 6 personnes avec jacuzzi*



*Location possible sur « airbnb » ou directement au 06.60.77.13.74*

## ❖ Chambre d'hôtes « Le mas de la Rocherie »

Située dans un endroit calme, au cœur du grand site des 2 caps et ouverte depuis le 01.11.2022, les propriétaires Monsieur et Madame DUWAT vous accueillent dans leur chambre d'hôtes de charme de 30 m<sup>2</sup> en plain-pied pour deux personnes.

En saison terrasse aménagée, avec braséro, jardin privatif avec chaises longues, fauteuil, sous tonnelle,



Le petit-déjeuner complet est compris et se compose de produits locaux. Ce lieu est référencé : *Label "Chambre d'hôtes Référence"* délivré par l'office du tourisme départemental.

Réservations : « Airbnb », « Chambres-d'hôtes.fr » ou « Booking.fr »



#### Coup de pouce :

*Pour les personnes qui ont une activité professionnelle, artistique, commerciale, culturelle ou autre sur notre village et qui souhaitent promouvoir cette activité, merci de bien vouloir contacter la mairie ou un membre de la commission du bulletin.*

## Informations diverses

### ❖ Assistantes maternelles et relais

**Le Relais Petite Enfance est intercommunal. Il couvre 10 communes : Coulogne, Fréthun, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Hames-Boucres, Escalles, Peuplingues, Bonningues-lès-Calais, Saint-Tricat et Pihen-lès-Guînes.**  
Ce service gratuit s'adresse aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel ou les personnes souhaitant le devenir.

#### Pour les parents et futurs parents, le Relais Petite Enfance :

- Vous renseigne sur les différents modes d'accueil du territoire, qu'ils soient collectifs (multi-accueil) ou individuels (Assistantes Maternelles, Gardes à domicile...)
- Met en lien l'offre et la demande en respectant le principe de neutralité
- Apporte des informations sur les modalités d'emploi d'une Assistante Maternelle et les aides financières possibles
- Apporte un soutien dans le recrutement, dans la préparation à la séparation (adaptation) et dans la résolution de conflits
- Enregistre les demandes de pré-inscriptions pour la structure multi-accueil de Coulogne.

#### Pour les Professionnels de l'accueil individuel, le Relais Petite Enfance :

- Renseigne sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel
- Apporte des informations sur les droits et devoirs de la profession
- Propose des temps de regroupement avec ou sans la présence des enfants accueillis
- Est un lieu d'écoute et de soutien dans l'exercice professionnel.

N'hésitez pas à contacter Madame WUYTS :

Permanences administratives :

- le lundi de 13h30 à 17h au multi-accueil "Pom d'Api" de Les Attaques - 1980 rue du Contre Halage –  
Tél : [03.21.19.56.26](tel:03.21.19.56.26)

- le mardi de 13h30 à 17h au multi-accueil "Pom de Reinette" de Fréthun - 200 allée des Charmes –  
Tél : [03.21.19.56.28](tel:03.21.19.56.28)
- le vendredi de 9h à 12h à Coulogne, en Mairie
- Et sur rendez-vous : Portable : [06.70.22.59.40](tel:06.70.22.59.40) ou Courriel : [ram@mairie-coulogne.fr](mailto:ram@mairie-coulogne.fr)



Relais Petite Enfance



#### Liste des Assistantes Maternelles Agrées de la ville de PIHEN LES GUINES

Mise à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2022 en fonction des listes du Conseil Départemental.

	Noms / Prénoms	Adresses	Numéros de téléphone	Disponibilités (en fonction des données transmises par les Assistantes Maternelles)
1	FASQUEL Lydia	14 rue du Château	03.21.82.52.07 06.67.16.31.13	Complet
2	GODEFROY Virginie	479 route de Guines	06.74.88.60.40	2 places de 0 à 18 ans
3	LELEU Sylvie	58 rue du Bas	09.81.25.72.65 06.61.16.53.44	Complet
4	PICOUT Chantal	4 route de Bonningues	09.88.40.16.23	1 place de 0 à 3 ans 1 place de 0 à 6 ans

## ❖ Infirmiers sur notre commune



Infirmier (ère) dans notre commune :

Cabinets associés :

- Flavie TYTECA DUNE (Infirmière diplômée d'Etat) : 07.72.34.63.97
- Cyril COUPIN (infirmier diplômé d'Etat) : 06.58.34.27.79

## ❖ AMB – ASSAD



Services d'Aide à Domicile et de Soins Infirmiers à domicile

L'AMB-ASSAD, créée en 1981, apporte assistance, soutien et réconfort aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap, en les maintenant à domicile.

Depuis plus de 40 ans, elle s'est adaptée aux besoins de la population et aujourd'hui elle regroupe :

- Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.) Prestataire et Mandataire, implanté sur 3 lieux : Ardres, Calais et Fiennes
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) pour personnes âgées et personnes en situation de handicap, ainsi qu'une Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.), et une Équipe Spécialisée de Prévention et Réadaptation A Domicile (E.S.P.R.A.D.)
- Un service de portage de repas à domicile
- Des ateliers de prévention et de soutien aux aidants familiaux

L'AMB-ASSAD est certifiée « AFNOR Services aux personnes à domicile » depuis 2008 et souhaite étendre sa communication.

<b>Siège social à ARDRES</b> <u>430 avenue de Calais 62610</u> <u>ARDRES</u> <u>Numéro de téléphone</u> <u>03.21.82.10.83</u> <u>03.21.82.10.83</u> <u>amb.ardres@wanadoo.fr</u> Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-18h le vendredi : 8h-12h / 13h30-17h	<b>Antenne de CALAIS</b> <u>28 rue Descartes</u> <u>62100 CALAIS</u> <u>Numéro de téléphone</u> <u>0321347754</u> <u>03.21.34.77.54</u> <u>amb.ardres@wanadoo.fr</u> Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-18h le vendredi : 8h-12h / 13h30-17h	<b>Antenne de FIENNES</b> <u>433 rue de l'église</u> <u>62132 FIENNES</u> <u>Numéro de téléphone</u> <u>0321347754</u> <u>03.21.17.01.86</u> <u>amb.ardres@wanadoo.fr</u> Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-17h
--	--	---

## ❖ Civisme

### ❖ *Essaim d'abeilles, guêpes, frelons*



Nous constatons depuis quelques temps une prolifération de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique est une menace pour le jardinier, ses vergers et ses abeilles dont il se nourrit. Il mesure près de 3 cm (plus gros qu'une guêpe et est de couleur noire avec une bande jaune orangé).

Il est important de bien observer pour détecter l'éventuelle départ d'un nid de frelons auquel il faut mettre fin et désinfecter la zone en fin d'année afin de limiter les risques d'un retour.

Le frelon asiatique représente une menace car il se nourrit d'insectes pour nourrir ses nymphes et va jusqu'à piller les ruches et tuer les abeilles. Il faut privilégier l'intervention d'un professionnel pour se débarrasser de ces nids en toute sécurité.

#### Comment repérer un début de nid ? Et que faire ?

- ✓ Un bruit qui reste discret mais suffisamment audible pour suspecter sa présence
- ✓ Les déplacements répétés : ils effectuent des allers-retours afin de chercher de la cellulose et construire leur nid
- ✓ La taille du nid qui ressemble au début à une toute petite alvéole mais qui prend vite de l'ampleur, c'est un signe qu'il a été investi par la Reine. À l'inverse, si le nid ne change pas cela signifie qu'il ne se formera pas.
- ✓ Le nid est en général de forme sphérique, peut atteindre 1,20m. Est construit à une dizaine de mètre de hauteur (arbres, cime etc....).
- ✓ Un frelon en quête de nourriture ne s'intéressera pas à vous, à l'inverse près de son nid, il se mettra en défense accompagné de ses semblables. Mieux vaut se tenir éloigné.
- ✓ Faire appel à des professionnels plutôt que de tenter de les piéger soi-même.
- ✓ Les nids de frelons européens ont une ouverture sur le bas du nid et sont nichés dans l'ombre. À l'inverse ceux des frelons asiatiques sont visibles en pleine lumière et ont une entrée sur le côté.
- ✓ Il est important dans le cas où vous agissez vous-même, d'attraper la reine afin d'éviter qu'elle crée un nouveau nid ailleurs. Il faut tenir les animaux de compagnie à l'écart du nid pour éviter des piqûres qui pourraient être préjudiciables.
- ✓ En cas de piqûre, il faut agir vite. Utiliser dans la mesure du possible une pompe à venin et contacter les pompiers ou le Samu si le déplacement est impossible pour aller aux urgences.
- ✓ Attention, un nid qui n'est pas détruit peut en faire jusqu'à quatre autres l'année suivante !
- ✓ La colonie de frelons asiatiques atteint son apogée peu avant l'automne.
- ✓ Le thorax du frelon asiatique est noir contrairement à celui du frelon commun qui est jaune.
- ✓ Les nids de frelons asiatiques peuvent se cacher dans les greniers, les arbres, le sol, les pentes de toit. L'idéal, en restant prudent, est de suivre l'insecte pour savoir où il se rend.
- ✓ La période propice pour piéger la reine se situe entre la fin du mois de février et le début du mois de mai. Elle part en quête de nourriture à cette période.
- ✓ Si vous constatez la présence insistante de frelons, prenez immédiatement contact avec votre bailleur ou syndic afin qu'il mandate un professionnel.
- ✓ Si vous vous trouvez à proximité d'un espace vert, prévenez la mairie.



Ci-contre : une intervention du S.D.I.S de Marquise pour la destruction d'un nid de frelons près du cimetière.



#### **Quelques numéros de téléphone :**

SOLUTION NUISIBLE : 06 22 35 16 29

FA H62 ALINCHUN : 06 70 52 84 75

AUDIO GUÊPES QUELMES : 06 50 29 46 60

DESTRUCTEURS GUÊPES 62 : 06 74 74 58 56



## ❖ Transports

- **Trains : Ligne Pihen-Lès-Guînes / Boulogne-sur-Mer**



En raison des travaux sur la voie SNCF et l'interruption des circulations ferroviaires entre Calais et Boulogne, au moment de la préparation de ce bulletin, nous ne possédons pas les fiches horaires, pour retrouver ces fiches vous pouvez vous connecter sur le site : « [ter.sncf.com/hautsdefrance/se-deplacer/fiches-horaires](http://ter.sncf.com/hautsdefrance/se-deplacer/fiches-horaires) », il faut sélectionner la ligne

Amiens < > Abbeville < > Calais pour retrouver les horaires des arrêts à Pihen-lès-Guînes

- **Transports scolaires vers collège de Guînes**

Pihen / St Tricat / Collège 4 Vents		SPE 3.6	
COMMUNE	ARRÊT	LUN AU VEN	
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE CAFFIERS	7:50	8:32
	ROUTE DE GUINES	7:51	8:33
SAINTE TRICAT	MARIE DE SAINTE TRICAT	8:05	8:47
	RUE DU MARAIS	8:08	8:50
GUINES	COLLEGE 4 VENTS	8:25	9:07

Collège 4 Vents / Pihen / St Tricat		SPE 3.7	
COMMUNE	ARRÊT	LUN/MAR/JEU/VEN	MER
GUINES	COLLEGE 4 VENTS	16:05	17:15 11:35 12:35
PIHEN LES GUINES	ROUTE DE CAFFIERS	16:15	17:25 11:45 12:45
	ROUTE DE GUINES	16:16	17:26 11:46 12:46
SAINTE TRICAT	MARIE DE SAINTE TRICAT	16:30	17:40 11:59 12:59
	RUE DU MARAIS	16:33	17:43 12:02 13:02

## ○ Transports scolaires vers le collège Saint Martin de Marquise



Réseau de transport  
du Pas-de-Calais

Départ : PIHEN-LES-GUINES

Arrivée : MARQUISE

Ligne : 4719

Itinéraire : Cs4719005

Service : Im-jv--

Heure	Point d'arrêt
08:04	SAINT-INGLEVERT - Hauteville - N?77
08:06	SAINT-INGLEVERT - R de Hauteville N?77 - F Abri
08:08	SAINT-INGLEVERT - Wadenthun - F Abri
08:12	PIHEN-LES-GUINES - Residence La Cotiere
08:14	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - Abri
08:16	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - N?1592
08:24	PIHEN-LES-GUINES - Route de Caffiers - F Abri
08:29	CAFFIERS - Le Ventu - F Abri
08:34	CAFFIERS - Eglise - F Abri
08:36	CAFFIERS - La Croix - Int Rue de la Croix
08:38	FIENNES - Rue du Tilleul - Rd 250
08:39	FIENNES - Eglise - F Abri
08:41	FIENNES - Int Rue du Pire Aller
08:43	FIENNES - Boeucres - Abri
08:57	MARQUISE - Groupe Sco Saint-Martin - N?125

Départ : MARQUISE

Arrivée : PIHEN-LES-GUINES

Ligne : 4719

Itinéraire : Cs4719008

Service : Im-jv--

Heure	Point d'arrêt
17:45	MARQUISE - Groupe Sco Saint-Martin - N?125
17:56	SAINT-INGLEVERT - Hauteville - N?77
17:57	SAINT-INGLEVERT - R de Hauteville N?77 - F Abri
18:01	HERVELINGHEN - Lot Les Jardins de Mils - N?380
18:07	SAINT-INGLEVERT - Wadenthun - F Abri
18:10	PIHEN-LES-GUINES - Residence La Cotiere
18:12	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - Abri
18:14	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - N?1592
18:21	PIHEN-LES-GUINES - Route de Caffiers - F Abri
18:25	CAFFIERS - Le Ventu - F Abri
18:27	CAFFIERS - Eglise - F Abri
18:29	CAFFIERS - La Croix - Int Rue de la Croix
18:31	FIENNES - Rue du Tilleul - Rd 250
18:32	FIENNES - Eglise - F Abri
18:33	FIENNES - Int Rue du Pire Aller
18:37	FIENNES - Boeucres - Abri

## Le mercredi horaires du midi

Départ : MARQUISE

Arrivée : PIHEN-LES-GUINES

Ligne : 4719

Itinéraire : Cs4719008

Service : --m----

Heure	Point d'arrêt
12:05	MARQUISE - Groupe Sco Saint-Martin - N?125
12:18	SAINT-INGLEVERT - Hauteville - N?77
12:20	SAINT-INGLEVERT - R de Hauteville N?77 - F Abri
12:24	HERVELINGHEN - Lot Les Jardins de Mils - N?380
12:30	SAINT-INGLEVERT - Wadenthun - F Abri
12:33	PIHEN-LES-GUINES - Residence La Cotiere
12:36	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - Abri
12:38	PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - N?1592
12:42	PIHEN-LES-GUINES - Route de Caffiers - F Abri
12:46	CAFFIERS - Le Ventu - F Abri
12:49	CAFFIERS - Eglise - F Abri
12:50	CAFFIERS - La Croix - Int Rue de la Croix
12:52	FIENNES - Rue du Tilleul - Rd 250
12:53	FIENNES - Eglise - F Abri
12:54	FIENNES - Int Rue du Pire Aller
12:55	FIENNES - Boeucres - Abri

## ❖ Transports urbains



La commune de Pihen-lès-Guînes est desservie par la ligne de bus n°13 du S.I.T.A.C. (Syndicat Intercommunal pour les Transports urbains du Calaisis). Elle relie Calais à Guînes en passant par Coquelles Cité de l'Europe et en traversant également Peuplingues et Bonningues-lès-Calais.



Il y a deux arrêts sur la commune, le premier au niveau du chemin des Fermes sur le hameau d'Alenthun et le second sur la route de Guînes à quelques dizaines de mètres de la mairie. Ce service est totalement gratuit pour les particuliers et financé principalement par les acteurs économiques du territoire. Si besoin d'informations vous avez la possibilité de consulter le site du S.I.T.A.C. : <https://www.sitac-calais-opale-bus.fr/>

Nous vous rappelons ci-dessous les différents horaires de passage\*.

(\* susceptibles de modification par le SITAC sur la seconde partie de l'année)

LIGNE  
13



#### DU LUNDI AU SAMEDI

GARE	07:37	09:25	11:21	12:25	13:19	14:24	15:19	16:12	17:10	18:17	19:01	19:58
THEATRE	07:42	09:30	11:26	12:30	13:24	14:29	15:24	16:17	17:15	18:22	19:06	20:03
BERTHELOT	07:44	09:32	11:28	12:32	13:26	14:31	15:26	16:19	17:17	18:24	19:08	20:05
CITE EUROPE	07:52	09:40	11:36	12:40	13:34	14:39	15:34	16:27	17:25	18:32	19:16	20:13
PEUPLINGUES CENTRE	08:01	09:49	11:45	12:49	13:43	14:48	15:43	16:36	17:34	18:41	19:25	20:22
BONNINGUES CENTRE	08:07	09:55	11:51	12:55	13:49	14:54	15:49	16:42	17:40	18:45	19:29	20:26
MAIRIE PIHEN LES GUINES	08:12	10:00	11:56	13:00	13:54	14:59	15:54	16:47	17:45	18:50	19:34	20:31
LA BIEN ASSISE	08:22	10:10	12:06	13:10	14:04	15:09	16:04	16:57	17:55	18:59	19:43	20:40
PLACE DES POILUS	08:27	10:15	12:11	13:15	14:09	15:14	16:09	17:02	18:00	19:04	19:48	20:45



PLACE DES POILUS	06:36	08:31	10:27	12:25	13:30	14:25	15:18	16:16	17:26	18:09	19:09
LA BIEN ASSISE	06:41	08:36	10:32	12:30	13:35	14:30	15:23	16:21	17:31	18:14	19:14
MAIRIE PIHEN LES GUINES	06:49	08:45	10:41	12:39	13:44	14:39	15:32	16:30	17:40	18:22	19:22
BONNINGUES CENTRE	06:54	08:50	10:46	12:44	13:49	14:44	15:37	16:35	17:45	18:27	19:27
PEUPLINGUES CENTRE	06:59	08:55	10:51	12:49	13:54	14:49	15:42	16:40	17:50	18:32	19:32
CITE EUROPE	07:07	09:04	11:00	12:58	14:03	14:58	15:51	16:49	17:59	18:40	19:40
BERTHELOT	07:15	09:12	11:08	13:06	14:11	15:06	15:59	16:57	18:07	18:48	19:48
THEATRE	07:19	09:16	11:12	13:10	14:15	15:10	16:03	17:01	18:11	18:52	19:52
GARE	07:24	09:21	11:17	13:15	14:20	15:15	16:08	17:06	18:16	18:57	19:57

LIGNE  
13



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
GARE	09:15	14:00	17:30	19:15
THEATRE	09:20	14:05	17:35	19:20
BERTHELOT	09:22	14:07	17:37	19:22
CITE EUROPE	09:30	14:15	17:45	19:30
PEUPLINGUES CENTRE	09:39	14:24	17:54	19:39
BONNINGUES CENTRE	09:45	14:30	17:58	19:43
MAIRIE PIHEN LES GUINES	09:50	14:35	18:03	19:48
LA BIEN ASSISE	10:00	14:45	18:12	19:57
PLACE DES POILUS	10:05	14:50	18:17	20:02

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS				
PLACE DES POILUS	10:10	15:00	18:25	
LA BIEN ASSISE	10:15	15:05	18:30	
MAIRIE PIHEN LES GUINES	10:24	15:14	18:38	
BONNINGUES CENTRE	10:29	15:19	18:43	
PEUPLINGUES CENTRE	10:34	15:24	18:48	
CITE EUROPE	10:43	15:33	18:56	
BERTHELOT	10:51	15:41	19:04	
THEATRE	10:55	15:45	19:08	
GARE	11:00	15:50	19:13	



# *Calendrier prévisionnel des évènements et manifestations communales 2023*

## ❖ Janvier

- **20** : Nuit de la lecture à la bibliothèque
- **22** : Vœux du Maire
- **28** : Assemblée générale Amitié & Loisirs

## ❖ Mars

- **11** : Loto Quine par le Club Amitié & Loisirs
- **18** : Fête du Printemps à la bibliothèque

## ❖ Avril

- **1** : Parcours du cœur
- **9** : Vente de gâteaux et brioches par l'A.S.P.P.
- **10** : Chasse aux œufs

## ❖ Mai

- **1<sup>er</sup>** : Médailles du travail
- **6** : Repas du printemps avec Amitié & Loisirs
- **8** : Commémoration armistice guerre 39-45

## ❖ Juin

- **11** : Brocante et ducasse
- **12** : Lundi de la ducasse
- **17** : Fête de l'école
- **24** : Fête de l'été à la bibliothèque
- **25** : Nuit des églises. Expo et concert organisés par A.S.P.P.

## ❖ Juillet

- **14** : Fête nationale
- **14** : Journée pêche à la truite avec Amitié & Loisirs

## ❖ Août

- **26 ou 27** : Fête intergénérationnelle du village organisée par le comité des fêtes

## ❖ Septembre

- **4** : Rentrée des classes
- **17** : Journées du patrimoine. Ballade et repas champêtre organisés par l'A.S.P.P.

## ❖ Octobre

- **14** : Repas d'automne par le club Amitié & Loisirs
- **28** : Fête d'Halloween à la bibliothèque

## ❖ Novembre

- **4** : Concours de belote par le club Amitié & Loisirs
- **11** : Commémoration armistice guerre 14-18
- **25** : Collecte de la banque alimentaire
- **26** : Concert avec l'A.S.P.P. et vente de sapins

## ❖ Décembre

- **2** : Téléthon
- **9** : Marché de Noël de l'école et passage de Saint Nicolas
- **15** : Noël à l'école
- **15** : Soirée bowling ados
- **16** : Atelier de Noël à la bibliothèque
- **16** : Goûter des aînés
- **20** : Distribution des colis aux aînés et au personnel communal

